

CORRESPONDANCE

de saint Michel Garicoïts

(sixième période 1859)

ESPRIT DES ŒUVRES

Saint Michel Garicoïts a dépassé la soixantaine ; déjà avec une santé ébranlée, il devine sa mort prochaine. A la tête d'une Communauté en pleine expansion, il est, avec toute son intelligence et sensibilité épanouies, au sommet de la sainteté. Au cours de l'année 1859, sa *Correspondance* est aussi importante par le nombre (une cinquantaine de lettres) que par la densité de la pensée. Mains faits y sont enregistrés ; mais on sent qu'il s'intéresse surtout aux œuvres, qu'il tient à définir l'esprit qui doit les animer.

En passant, il évoque quelques étapes de sa vie : sa jeunesse à Ibarre, sa situation au grand séminaire de Bétharram¹ ; il rappelle quelques épisodes de la fondation de la *Société du Sacré-Cœur* : sa retraite à Toulouse et le concours de Mgr d'Arbou². Son rôle d'aumônier d'Igon est ici fort réduit³. Plus marqué est celui qu'il assume parmi ses religieux, et comme directeur⁴ et comme chef ; il commande⁵, et quand il le faut, il revendique son autorité⁶.

Un sentiment de plénitude se dégage de son enseignement. Saint Michel a la conviction que les œuvres d'apostolat dépendent avant tout de l'esprit qui les anime.

L'effort, les méthodes, les plans d'organisation ne sont point à négliger. Il insiste pour l'aménagement parfait et une adaptation progressive aux circonstances de l'école primaire d'Orthez, des collèges Moncade et d'Oloron⁷. Avec quelle sollicitude, il veille à la santé et à la réputation de chacun des maîtres, à doter les sujets capables de la meilleure formation possible, et à les mettre en situation de donner toute leur mesure⁸.

Tout cela pourtant n'est point l'essentiel. La vitalité des œuvres divines vient de l'esprit qui entraîne les ouvriers, les instruments de Dieu. A ses religieux, le fondateur de Bétharram insufflé le sien, qu'il tient du Christ, *l'esprit apostolique*. (Lettre 207.)

Celui-ci a d'abord un aspect négatif. Un apôtre est un envoyé de Dieu. Il s'abstient d'entrer en action sans un signe de la Providence. Comme sa création, le développement d'une entreprise divine requiert « *quelques caractères providentiels* »⁹. L'essor est à ce prix : « *Quelles sont les œuvres qui réussissent ?*

- *Celles qui ne devancent pas la Providence, mais la suivent fidèlement, selon l'étendue de la volonté et de la grâce de Dieu* »¹⁰. Les modifications les plus étudiées, si elles sont contre les traditions, sont des innovations aventureuses. « *Il est dans la nature des choses d'avancer, de prospérer, par les mêmes moyens qui leur ont donné naissance* »¹¹. Le succès d'hier trace la voie de demain. « *Il ne faut pas détruire ce que Dieu a semblé bénir...* »¹² Il est mieux de préférer le travail en profondeur qu'en extension, « *de tirer parti de ce qu'on a, de bien conduire le peu qu'on a, de profiter du petit nombre pour le soigner...* »¹³

Sous son aspect positif, l'esprit apostolique trouve sa perfection dans l'esprit religieux. C'est d'abord l'amour de la société d'apostolat que Dieu a formée : la *Société du Sacré-Cœur*. Ce ne serait point l'aimer que de ne point lutter contre les faiblesses et les abus qui s'infiltrèrent dans toute association humaine, que de ne pas les « combattre en nous et en dehors de nous par notre fidélité à toute l'étendue de la grâce, dans les bornes de notre position »¹⁴. Ils n'autorisent aucun mépris : « Cela ne doit pas empêcher de voir dans la Communauté l'œuvre de Dieu, pas plus que des personnes et des choses, autrement hideuses, dans l'Eglise, n'empêchent ses enfants de la regarder comme l'Eglise de Dieu. »¹⁵

Les vertus qui consacrent le religieux font les apôtres : l'amour et l'obéissance.

Sans obéissance, point d'apostolat. Elle met l'envoyé de Dieu aux ordres de Dieu. Qu'il possède avant tout « une haute idée de la volonté de Dieu et un constant dévouement à la remplir »¹⁶. Son action en devient irrésistible. Les difficultés et les obstacles « comptent pour peu de chose pour un apôtre »¹⁷ et Dieu se fait « son auxiliaire »¹⁸. Ces dispositions, saint Michel a le bonheur de les sentir dans le cœur d'un de ses disciples de choix, M. Didace Barbé. Il l'en félicite et lui prédit l'essor de la mission américaine. « Cette œuvre réussira, car, sans rien négliger pour vous rendre de plus en plus capable de la faire avancer, vous n'aurez jamais ni l'insolence, ni le malheur de substituer votre action à l'action divine. »¹⁹

« L'obéissance est l'unique moyen d'établir et d'entretenir le règne de Dieu ». On comprend dès lors l'insistance du fondateur de Bétharram, qui veut inspirer à tous les membres de la Société du Sacré-Cœur le culte de la règle : « Laissez-vous conduire par les règles et les supérieurs... Montrez-vous obéissants et hommes de Communauté. »²⁰

Cette obéissance, loin de la réduire, développe la personnalité. Elle élimine les entraves de l'égoïsme, pour favoriser les initiatives de la grâce dans une explosion d'amour. Le programme consiste à « exercer l'immensité de la charité dans les bornes de la position »²¹. Pour un religieux apôtre, l'idéal est « d'être et de se montrer parfait auxiliaire de Jésus obéissant ; jamais un embarras, un obstacle pour le Sacré-Cœur de Jésus »²².

Dès que les œuvres d'Amérique prennent leur essor, saint Michel exprime sa joie ; leur organisateur, M. Didace Barbé, a pris la « bonne orientation »²³. Au contraire, quand l'un des établissements d'Orthez traverse une crise pénible, il dresse ce diagnostic : « Moncade ne menace pas ruine du défaut de personnel, mais par défaut d'esprit religieux... C'est uniquement l'absence d'obéissance et de dévouement, par respect de la volonté de Dieu, qui paralyse et ruine cette œuvre. »²⁴

Il aborde aussi deux sujets qui lui sont chers : l'amour de la croix et la formation des supérieurs. Au premier, il ne consacre que quelques lettres²⁵. Il s'attarde à l'école des chefs, qui le retiendra jusqu'à sa mort. Dans la Société du Sacré-Cœur, le supérieur doit être avant tout uni à Dieu, « auquel il se relie par la prière, persuadé que c'est Dieu qui le gouverne et qui conduit toute chose »²⁶, uni aussi au fondateur, qu'il représente et prolonge : « Comprenez et traduisez ma pensée et ma volonté »²⁷. Il a un rôle bien défini : « Faire marcher les personnes et les choses conformément aux règles »²⁸, lutter contre les abus et les désordres²⁹. La bonne méthode, qui comporte autant de force que de douceur, se résume en ces mots : *suaviter in modo, fortiter in re*. « Il faut prendre dès le commencement une autorité absolue »³⁰. Cette autorité s'affirme mieux « par les meilleurs procédés possibles, les plus paternels »³¹. Le supérieur doit gagner la confiance de tous : « Vous aimerez tout ce monde de manière à vous faire aimer... »³²

De cet art de gouverner, dont il formule les lois, la *Correspondance* atteste qu'il le pratique à la perfection.

174. - A M. Jean-Baptiste Ducos³³.

Autographe de Bétharram, une page de texte sur quatre.

[Vers 1859.]

Mon cher ami,

Bien volontiers je prierai et je ferai prier pour vous, soit à Igon, soit à Bétharram, afin que le bon Dieu vous rende les forces nécessaires pour continuer à être un digne ouvrier dans sa vigne. Priez aussi pour nous, afin que le bon Dieu éclaire nos cœurs par la lumière du Saint-Esprit recta sapere et de ejus semper consolatione gaudere.³⁴

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

175. - A M. Victor Paradis³⁵.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 502.

[1859.]

.....

Ayez la paix avec tous, surtout avec votre supérieur local. Rien ne vous manque pour cela, si non de ne pas écouter certaines impulsions de votre conscience, qui, avec la conviction d'un devoir à remplir, sont visiblement à mes yeux tentations du démon, qu'il vous est très difficile de prendre pour telles à cause de votre organisation, mais que vous parviendrez à voir clairement vous-même à l'aide de la prière, de l'expérience et des conseils éclairés de vos supérieurs, même de votre supérieur local, dans les cas ordinaires, pour lesquels vous le consulterez, en mettant en pratique les six points imprimés³⁶ que je vous envoie ; comme aussi vous nous consulterez pour les cas extraordinaires, en mettant en pratique les mêmes six points et étant de plus tout disposé à suivre le septième.³⁷ Amen.

.....

176. - A M. Didace Barbé,³⁸ Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie inédite.

[1859.]

.....

Si vous pouviez avoir de ces Irlandais³⁹ pour professer et former des professeurs, même par ici, ne serait-ce pas une chose providentielle ? Il me semble que j'en recevrais volontiers ici, dans les conditions où ils se présentaient.

Aujourd'hui l'anglais et l'espagnol, pour nous, ne sont pas à dédaigner.

.....

177. - A M. Victor Paradis⁴⁰.

Copie dont le texte est publié dans *Pensées*, p. 424, et par BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 536.

[1859.]

.....

Il y a chez vous un vice fondamental, qui consiste, à mon avis, dans un fond d'inconstance et dans un esprit d'usurpation,⁴¹ dont vous ne vous rendez pas compte ; en d'autres termes, vous n'avez ni une assez haute idée de la volonté de Dieu, ni assez de constant dévouement pour l'accomplir, et cela par un besoin de la remplacer par votre volonté propre qui se révèle dans ses fruits : en ce que vous vous découragez, si vos supérieurs vous contrarient ; en un mot en ce que vous vous trouvez abattu, dès le moment qu'on touche à l'idole que vous vous faites de l'œuvre de Dieu même.

Ce que vous éviterez, quand vous saurez, quand vous apprendrez bien à quitter Dieu pour Dieu, hilariter,⁴² à vous réduire à sa seule volonté... Lorsque Dieu veut une chose, on s'y attache parce que Dieu le veut, comme Dieu le veut, et autant que Dieu le veut.

C'est vous dire qu'il n'y a rien de mieux à faire pour vous que d'exposer au supérieur local,⁴³ qui peut juger et qui a la responsabilité de votre conduite ; et rien de ce que vous me dites ne s'oppose à ce qu'il soit pour vous, dans les cas ordinaires, l'organe fidèle de la volonté de Dieu.

Au reste le ciel et la terre passeront⁴⁴ ; mais la vérité, la nécessité de cette doctrine, pratique pour vous, ne passeront jamais. Tenez-vous-le pour dit. Il en est grandement temps.

En demandant à Dieu cette grâce, tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

178. - A M. Victor Paradis⁴⁵.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 421.

[1859.]

.....

Cette œuvre⁴⁶ est un simple secours accordé en prêtre auxiliaire quant au fond et quant à la forme, c'est-à-dire que vous devez faire à cet égard tout ce que votre supérieur voudra et comme il le voudra, selon les règles, dans tout ce en quoi il n'y aura pas péché évident pour vous à obéir. Ainsi vous pouvez abandonner cette œuvre, s'il le veut, parce

qu'il n'y a pas là de péché évident pour vous, tandis qu'il y en a un évident pour moi à vous laisser troublé, découragé, porté au murmure à ce sujet, et par là vous faire grand tort auprès de tous ceux que vous rendez témoins de vos tristesses et misères, au lieu de vous montrer religieux.

Pour vous tout dire en un mot, faites tout ce que le supérieur vous ordonnera ou vous permettra à cet égard, ni plus ni moins, et Dieu vous bénira. J'écris à M. X...⁴⁷ pour qu'il vous fixe devant Dieu ce que vous avez à faire et que vous viviez en paix.

En dehors de l'obéissance au supérieur local, vous ne pouvez rien de ce que vous me demandez. Aussi je ne vous réponds pas, il vous répondra lui-même à cet égard.

.....

179. - A M. Pierre Vignau,⁴⁸ Supérieur de Saint-Louis-de-Gonzague.

Copie inédite.

[1859.]

.....

Permettez à M. Paradis⁴⁹ franchement :

1° De s'occuper de l'œuvre des militaires, pourvu qu'elle se fasse sans détriment de l'orphelinat⁵⁰ et conformément aux règles.

2° D'aller passer trois quarts d'heure ou une heure par jour à l'hospice,⁵¹ chez les soldats, en dehors des récréations et des heures de repas.

3° Vous lui fournirez raisonnablement médailles, livres et autres petits objets de piété, que vous lui direz de vous demander.

4° Vous exigerez que toutes les lettres qu'il écrira et qu'il recevra, vous soient remises ; vous ne lirez pas les lettres de direction, que vous connaîtrez facilement, soit à l'adresse, soit à la signature, etc...

Dites ceci à M. Paradis en exigeant l'observation de la règle du socius,⁵² ayant soin de ne pas la négliger à l'égard des autres.

Hâtez-vous de mettre de l'ordre à ce tracassé, et d'établir toute l'aisance possible en autrui par celle que vous mettrez en vous.

.....

180. - A M. Victor Paradis.⁵³

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 422.

[1859.]

.....

Courage donc ! Employez-vous tout entier à tout ce que le bon Dieu demande de vous, en renonçant une bonne fois à toutes ces préoccupations d'œuvres étrangères, de santé, de gêne déplacée, et montrez-vous entièrement obéissant et homme de Communauté. Certainement, vous trouverez M. X...⁵⁴ très bon, très raisonnable, si vous vous montrez régulier, content et heureux de la volonté de Dieu.

Gardez-vous de vous anéantir⁵⁵ en écoutant les suggestions si visibles de votre ennemi et en les répandant autour de vous, au point de vous rendre ridicule, impossible, incapable. Comme le démon en rirait, en même temps que vous contristeriez l'Esprit-Saint et vos supérieurs !

Ecoutez, enfin, la voix de votre meilleur ami ; vous le verrez bien un jour. Rendez-vous, tandis qu'il en est temps. Et soyez persuadé que vous porterez les fruits que Dieu veut, et que ces fruits resteront. Je vous en conjure, plus de jérémiades,⁵⁶ plus de plaintes ; elles ne pourraient que vous ruiner quant à l'âme et quant au corps.

.....

181. - A M. le Chanoine Etchégaray.⁵⁷

Autographe de Bétharram : deux pages, grand format ; sur la première est le texte, sur la seconde la réponse de M. Etchégaray :

Monsieur le Supérieur,

Puisque M. Minvielle se trouve à ce point embarrassé, je me dévoue volontiers malgré ma fatigue et j'irai lui offrir mes services. Je lui ai déjà écrit sur l'avis de M. Vignau, pour régler avec lui l'époque qui pourra le mieux convenir.

Quant à l'autre article de votre lettre, j'attendrai de v. voir pour en causer avec vous bien franchement. Je veux d'avance ce que v. déciderez et je vous autorise à agir quand v. le jugerez convenable. Pourquoi avez-vous tant tardé à me faire ces ouvertures ?

Tout à vous, M. le Supérieur, dans les sentiments du plus affectueux respect en N.-S.

Pau, 26 févr. 1859

S. ETCHE...

F. V. D.

Bétharram, le 22 F^{vr} 1859.

Mon cher ami,

J'ai reçu ce matin une lettre de M. Minvielle,⁵⁸ qui me presse de lui procurer un prédicateur pour la retraite des élèves. Il est fâcheux que vous ne puissiez pas donner cette retraite ; tout le monde reconnaît votre aptitude particulière pour ce ministère, ainsi que les bénédictions que le Seigneur a répandues sur les retraites et missions que vous avez déjà données. D'un autre côté, vous savez combien nous manquons d'ouvriers apostoliques et surtout d'hommes propres à prêcher en français. Voyez donc encore si vous ne pourriez vous absenter pendant quatre ou cinq jours pour donner cette retraite.

Au reste, mon cher ami, je vous dois la vérité, et je vous la dirai avec toute la franchise que vous me connaissez. A mon avis, votre position est anormale ; vous devez et vous voulez répondre aux desseins de la Providence sur vous, et encore une fois, c'est ma conviction profonde, vous n'y répondez pas ; depuis longtemps, vous auriez eu l'occasion de le comprendre. Je me plais à me persuader que vous finirez par saisir et embrasser la vérité.

Pour ce qui me concerne, je suis bien disposé à ne rien négliger [pour]⁵⁹ hâter ce moment que j'appelle de tous mes vœux.⁶⁰

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

182 - A M. Pierre Barbé,⁶¹ supérieur du Collège Moncade.

Copie dont le texte est dans les *Pensées*, p. 407.

Bétharram, mars 1859.

.....

J'apprends que M. Serres⁶² est retenu dans sa chambre depuis quelques jours ; il me semble, malgré toute votre bonne volonté, que vous ne pouvez faire soigner ce cher malade aussi bien qu'il pourrait l'être ici. Je serais donc d'avis que vous le fissiez transporter ici, sans négliger aucune précaution nécessaire pour que le voyage ne le dérange pas. Consultez pour cela le médecin, et puis communiquez à M. Serres ma détermination.

J'espère que Notre-Dame, qu'il aime tant, lui viendra puissamment et efficacement en aide. Amen, amen!

.....

183. - A M. Honoré Serres.⁶³

Copie dont le texte est dans les *Pensées*, p. 407.

[Mars 1859.]

.....

J'ai reçu votre lettre avec tous les sentiments que vous pouvez deviner ; comme vous faites si bien, je dois me résigner à la volonté de Dieu, qui se déclare par ce temps rude ; je le supplie de tout mon cœur de hâter les jours plus doux du printemps, afin que vous puissiez nous arriver vite ; car dans l'état où vous êtes, je ne puis vous voir là sans une vive peine. Je ne doute point que vous ne puissiez-vous soigner ici beaucoup mieux que là. C'est un devoir de conscience pour moi et pour vous de ne rien négliger de ce que nous pouvons, et puis arrivera ce que le bon Dieu voudra.

On est à l'œuvre pour exécuter ces petites préparations que vous demandez ; aussi dès le premier beau jour, arrivez comme vous l'avez dit, non seulement pour vingt francs, mais pour quarante et même pour soixante francs,⁶⁴ s'il le faut.

En vous attendant avec quelque impatience, je vous embrasse de tout mon cœur.⁶⁵

184. A M. Didace Barbé,⁶⁶ Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte se trouve dans *Pensées*, p. 447.

[Mars 1859.]

.....

Sans doute, il serait bien agréable d'avoir une église à soi ; mais comment l'avoir dans une si grande ville où il y a tant d'églises ? Il me semble que les quelques difficultés ou embarras qu'offre la situation actuelle devraient compter pour peu de chose pour des apôtres ; et puis cette situation me paraît plus convenable pour des auxiliaires, tandis que l'autre, celle de bâtir me paraît tout à fait inadmissible ; avant tout, que l'on continue à faire tout le bien possible où l'on est.⁶⁷

Le champ me paraît assez vaste et bien propre à attirer les bénédictions de Dieu ; les changements devraient offrir quelque caractère providentiel, comme celui qui aurait lieu en adoptant le projet insinué par Monseigneur de Buenos-Ayres, qui me sourit tout autrement.⁶⁸ Je ne doute pas que Monseigneur de Bayonne ne soit du même avis.

185. - A M. le Chanoine Etchegaray.⁶⁹

Autographe de Bétharram, petit format, deux pages écrites sur quatre, avec sceau n° 3.

F. V. D.

Bétharram, le 23 mars 1859.

Mon cher ami,

Pressé par ma conscience en présence de votre position anormale et de l'impossibilité de vous envoyer, occasione data, où je crois, devant Dieu, vos services plus utiles ;

Encouragé d'ailleurs par votre dernière lettre⁷⁰ et par tous vos antécédents que je connais, j'ai prié Mgr l'Evêque, dans mon dernier voyage à Bayonne, de m'autoriser à vous rappeler à Bétharram, où Dieu vous veut d'après ma conviction, que je crois fondée de manière à ne pouvoir pas me former le moindre doute à cet égard, du moins raisonnablement et consciencieusement. S. G. m'a dit qu'Elle le voulait bien, que je pouvais disposer de vous vers cette fin de carême.

Ayez donc soin de vous tenir prêt à partir pour Nay ou pour Saint-Palais ; vous êtes demandé pour ces deux endroits pendant quinze jours. De mon côté, je vous informerai à temps touchant votre départ.

J'écris sur l'heure même à Madame la Supérieure de Sainte-Ursule pour lui faire part de cette détermination, afin qu'elle puisse aviser aux moyens d'obtenir votre remplaçant.

Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui⁷¹ et erit gaudium magnum, maximum, inter fratres,⁷² n'en doutez pas.

Tout à vous dans le Sacré-Cœur de N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

186. - A la Mère Sainte-Victoire, Supérieure de Sainte-Ursule.

Copie d'après cahier n° 3, du P. Etchécopar.

[23 mars 1859.]

Madame la Supérieure,

Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, Monsieur Etchégaray⁷³ laisse un grand vide dans les missions, où Dieu répandait d'abondantes bénédictions dans ses travaux, et ma profonde conviction est que Dieu le veut là. Aussi n'ai-je pas balancé à l'appeler à Bétharram, bien entendu avec l'autorisation de Mgr l'Evêque. Je viens de lui écrire à cet effet.

J'ai cru devoir vous en avertir, afin que, dans cette quinzaine, vous avisiez aux moyens d'obtenir de Sa Grandeur un aumônier de son choix.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, votre très humble et obéissant serviteur.

Garicoïts.

187. - Au Frère Joannès.⁷⁴

Copie dont le texte est dans le cahier n° 3 du T.R.P. Etchécopar.

[5 avril 1859.]

.....

Je loue votre esprit apostolique et la volonté qui vous anime ; je prie Dieu qu'il vous conserve et qu'il augmente l'une et l'autre pour sa plus grande gloire. Mais je n'oublie pas les obstacles que j'ai remarqués en vous à un si grand bien et dont vous auriez dû faire des moyens de sanctification et d'édification.⁷⁵

Sans doute vous avez été bien inspiré, vous avez fait preuve d'un cœur droit en quittant le monde et en embrassant la vie religieuse. En cela, le Seigneur se montra d'une bonté admirable envers vous et même pour les vôtres, que le Seigneur sembla attirer à votre suite à le servir en religion.⁷⁶ Mais laissez-moi vous le dire, malgré des obstacles semblables aux vôtres, elles⁷⁷ ont fini, en s'en servant, par devenir humbles, reconnaissantes pour leur vocation, dévouées, fermes et inébranlables dans ce à quoi elles sont employées.

Ce que vous n'avez pas fait ici et que je désire de tout mon cœur que vous fassiez où vous êtes, c'est que le sentiment de vos fautes vous remplisse d'humilité, de reconnaissance pour votre état, de respect et d'amour pour les personnes et les choses de la Communauté, surtout pour la volonté de Dieu, qu'il vous est si facile de connaître en tout et pour tout, et d'accomplir.

Ce qui doit vous encourager à faire cet usage de vos défauts, c'est le souvenir de ce qui s'est passé, soit ici, soit à Pau, soit à Orthez, un peu moins à Asson. Vous le savez, malgré vos vertus et vos aptitudes, vous étiez, dans toutes ces positions, scandaleux, insupportable ; bientôt je ne savais que faire de vous ; personne ne voulait de vous. Pourquoi ? C'est qu'au lieu d'être à la volonté de Dieu, qui était ce à quoi vous étiez

employé, vous étiez à toute autre chose, à ce qui ne vous regardait pas. De là, grandes préoccupations sur des choses étrangères, grandes combinaisons, etc., partout ailleurs ; et par suite, tous ces oublis, tous ces retards, tout ce désordre dans ce à quoi vous étiez employé, au point de passer pour incapable de vos emplois si faciles, surtout à Pau. Quel état ! misérablement paralysé par des riens ! Quel malheur, si cet état de choses durait encore ou revenait !

Que faire pour le prévenir ? Vous laisser conduire par les règles et vos supérieurs, comme un bâton, comme un cadavre⁷⁸ ; exercez tout votre zèle dans les bornes de vos emplois⁷⁹ ; ne vous occupez que de les bien remplir, comme la volonté de Dieu même. Ce qui revient à dire : Faites ce que Dieu veut, comme il le veut, parce qu'il le veut.

Alors vous serez un Saint et vous ferez beaucoup d'autres saints. C'est ce que Dieu attend de vous, et que je lui demande tous les jours : Qu'il soit Saint, et qu'il fasse beaucoup de saints!

.....

Garicoïts, Ptre.

188. - A M. Didace Barbé,⁸⁰ Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte est dans le cahier n° 3 du T.R.P. Etchécopar.

Bétharram, ce avril 1859.

.....

Frère Jeantin⁸¹ pourra très bien conduire un atelier de cordonnier, former des apprentis au besoin ; en tout cas, ce sera beaucoup de pourvoir aux besoins des nôtres et à ceux des élèves. Au reste, quoique excellent pour son métier, ayant de la religion et un bon cœur, il est cependant d'un esprit borné pour autre chose, et un peu bizarre, rude, etc... Il faudra tâcher d'en tirer bon parti avec votre bonté ordinaire.

Vous connaissez M. Souverbielle.⁸² Il vous aime et vous respecte ; j'ai cru qu'il pourrait être d'un grand secours. Vous le connaissez ; cette imagination a besoin d'être modérée et dirigée. Il a du talent, du zèle, l'expérience lui manque ; vous l'aiderez à l'acquérir.

M. Dulong⁸³ a d'excellentes qualités : capacité, religion, santé, bon caractère, un peu bigourdan ; mais il est d'une nonchalance !... Il a déjà gagné beaucoup ; poussé, poursuivi, il est dans le cas de gagner encore davantage.

M. Serres⁸⁴ est aussi très précieux, mais il a besoin aussi d'être suivi de près ; il est très capable d'être formé.

M. Pommès⁸⁵ : capacité médiocre, bonne santé, bon caractère, propre à être très utile ; il a été aimé de tout le monde par ici.

Donc euge, serve bone et fidelis⁸⁶ ! Vous aimerez tout ce monde, vous vous conduirez de manière à vous en faire aimer ; et rempli de l'esprit de nos règles, et toujours derrière ces règles, pour avoir toujours raison, vous tâcherez de les y plier et de les faire marcher dans le sens de l'esprit d'icelles. Dieu ne manquera pas de faire tout le reste.⁸⁷

Quant au Frère Joannès,⁸⁸ c'est tout simple : il doit comprendre et pratiquer les règles, qui lui apprennent à exercer l'immensité de la charité dans les bornes de son rang,⁸⁹ sans s'occuper des affaires d'autrui, surtout d'administration.

Pour M. Larrouy,⁹⁰ je craignais que son ton tranchant et son imagination ne vous décourageassent à son occasion, et je voyais par sa lettre, quoiqu'il ne le dît pas formellement, qu'en somme il vous préférerait à tout autre. L'écouter donc, profiter de ce qui peut être utile, et regarder comme non avenues les excentricités.

La conduite de Monseigneur⁹¹ à votre égard, je la trouve toute simple. Vous êtes des étrangers, acceptés simplement comme prêtres auxiliaires, qui ne demandent qu'à travailler et rien en retour. Qu'on se défie de vous, même longtemps, quoi de plus naturel ? C'est la quarantaine dans le lazaret, c'est le triduum qu'il faut passer dans la privation (Matth., XV, 32) à la suite de Notre-Seigneur Jésus-Christ.⁹² Tout cela est propre à faire dire, non pas : « On ne veut pas de nous, on se défie de nous, etc. ! » mais : « En avant ! Dieu a ses vues ; en avant ! arrivera ce que le bon Dieu voudra ! » Cela de tout cœur, et rien que cela. La foi et notre propre expérience nous l'indiquent pour notre unique conduite. En avant donc !

Dans le même esprit que vous autres à Buenos-Ayres, M. Guimon⁹³ et moi nous nous offrîmes à Mgr d'Arbou⁹⁴ en 1832, pour former une société de prêtres à Bétharram⁹⁵. Sa Grandeur nous avait acceptés simplement, nous, prêtres de son diocèse. Toutefois nous eûmes aussi notre temps à passer au lazaret, notre triduum. Sa Grandeur disait à M. Laurence⁹⁶ : « Il me coûteront bien mille francs par an ; mais il faut bien que quelqu'un garde cette maison (Bétharram). » Alors, parmi nous, comme aujourd'hui parmi vous, la très mauvaise pensée : « On ne veut pas de nous, on se défie de nous ! » pouvait très bien se présenter, et surtout autour de nous, dans ceux qui n'avaient aucune mission pour s'en occuper.

Plus tard, lorsque Mgr Lacroix⁹⁷ nous avait acceptés, si bien encouragés, et puis dotés de la constitution que vous savez,⁹⁸ et qu'un peu plus tard il eût élevé Sainte-Croix,⁹⁹ etc., que fallait-il faire alors ici ? Uniquement ce que vous devez faire là aujourd'hui.

Je vois, avec une joie indicible, que vous avez naturellement saisi les choses dans ce sens. Seulement les vingt-quatre heures de trouble ont été de trop. Heureusement que le bon Esprit a dissipé l'éclipse.

Tâchez donc de faire entrer dans cet esprit tout votre entourage, faisant toutefois la large part des tentations, des impressions, etc. Car enfin, MM. Guimon,¹⁰⁰ Harbustan,¹⁰¹ Sardoy,¹⁰² ont des aptitudes particulières à s'en pénétrer. M. Larrouy même. Au reste, l'obéissance suppléera à tout ce qui peut manquer par ailleurs. Combattez surtout l'esprit parlementaire.

Lisez, commentez, faites méditer les conférences du P. Félix pendant le carême¹⁰³ : l'obéissance s'y montre bien élevée, assez grande pour honorer même les rois et les faire marcher en toute sûreté.

Inutile de vous dire que j'approuve toute votre manière d'agir quant à la chapelle.¹⁰⁴ Il est bon d'aller peu à peu, faisant désirer l'extension plutôt que de la provoquer a priori. Suivre, ne pas enjamber...¹⁰⁵

Garicoïts, Ptre.

189. - A M. Didace Barbé,¹⁰⁶ Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie inédite.

[Après le 5 avril 1859.]

.....

Je ne puis que répéter ce que je vous ai dit. Malgré tout le désir que j'aurais d'être de l'avis de M. X...¹⁰⁷ ma conscience s'y refuse, à la pensée surtout de bâtir une église française¹⁰⁸ dans un pays où il y a tant d'églises.

Que Dieu nous éclaire et nous donne le recta sapere et de Spiritus Sancti consolatione gaudere¹⁰⁹ !

.....

190. - A Madame Aphalo.¹¹⁰

Autographe de Bétharram, petit format, une page écrite sur quatre ; sceau n° 4.

F. V. D.

Igon, le 7 avril 1859.

Madame,

Conformément à vos intentions, je ferai prier à Bétharram et à Igon, et demain même la messe que vous m'avez demandée sera célébrée à Bétharram.

La lettre que vous avez bien voulu m'écrire me rappelle trop d'anciens, de bons souvenirs, pour ne pas prendre une très vive part à tout ce qui peut intéresser la famille Aphalo. Aussi, me ferai-je un devoir de la recommander tous les jours à Jésus et à Marie, afin que le Fils et la Mère la protègent tout entière, depuis mon cher condisciple de collègue¹¹¹ jusqu'à ses petits-fils, etc., etc.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, Madame, votre très dévoué serviteur et compatriote.

Garicoïts, Ptre.

191. - A M. le Chanoine Etchégaray.¹¹²

Copie inédite ; c'est la suite de la lettre 185.

Bétharram, le 11 avril 1859.

Mon bien cher ami,

Je viens de vous annoncer à M. le Curé de Nay¹¹³ ; ayez soin de vous rendre chez lui le plus tôt que vous pourrez : Quam pulchri !...¹¹⁴ Je prierai le bon Dieu de continuer à répandre sur vous et sur votre ministère ses bénédictions les plus abondantes.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

192. - A M. le Chanoine Etchegaray.¹¹⁵

Copie d'un autographe qui, remis à un imprimeur de Lille, a disparu pendant l'occupation allemande de 1914-1918.

F. V. D.

Bétharram, le 15 avril 1859.

Mon bien cher ami,

J'ai reçu votre lettre avec la plus vive satisfaction. Je vous vois avec bonheur répondre sans retard et sans réserve¹¹⁶ à la voix de Dieu ; il sera donc avec vous votre auxiliaire tout-puissant, il bénira vos travaux.

Je ne me dissimule pas toutefois la fatigue attachée aux deux missions se succédant sans interruption¹¹⁷ et venant à la suite de tant de travaux antérieurs ; aussi désiré-je en voir la fin au plus tôt, afin que vous veniez prendre un repos, dont vous avez un si grand besoin.

En attendant, nous priérons pour vous ut venias, cum exultatione, portans manipulos multos.¹¹⁸

Au reste, j'attends une réponse de M. Larrabure¹¹⁹ pour vous faire savoir si et quand il vous faudra partir pour Saint-Palais.

Garicoïts, Ptre.

193. - A un Prêtre du Sacré-Cœur.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 390.

[Mai 1859.]

.....

Spe gaudentes, in tribulatione patientes.¹²⁰

Puissions-nous être tels ! Car enfin la tribulation est tellement générale, que la vie présente n'est pas autre chose, même dans les communautés divinement instituées et parfaitement gouvernées. Témoin l'Eglise. Partout enfin, soit dans toutes les sociétés, soit dans tous les individus, la vie présente est une tribulation.

Dans l'espoir d'obtenir la vie éternelle, nous devons supporter, sans l'aimer, cette vie temporelle et mortelle ; nous devons nous résigner à ces maux courageusement, par l'inspiration et le don divin, en attendant fidèlement, la joie dans le cœur, l'accomplissement de la grande promesse que Dieu nous a faite des biens éternels, spe gaudentes, in tribulatione patientes.

C'est l'unique voie qui conduit à la vie éternelle, celle que Notre-Seigneur a ouverte et choisie à la tête de tous les prédestinés.

Quam pauci inveniunt eam !¹²¹

Que le bon Dieu nous donne de la trouver et d'y marcher, quæ retro sunt obviscentes..., exultantes ut gigantes ad currendam viam...,¹²² inhiantes in dies

propinquantes, ad hanc nostram unicam felicitatem æternam ejusque potiundæ desiderio ardentes. Amen! Amen!...

C'est toute ma réponse à votre lettre, qui m'afflige uniquement dans votre intérêt, par amour pour vous.

.....

194. - A M. Jean Espagnolle.¹²³

Copie dont le texte est en partie dans les *Pensées*, p. 464.

[Mai 1859?]

.....

Je ne puis que vous louer sur votre ouverture de cœur. C'est une excellente qualité, en même temps qu'un précieux don du Seigneur. Seulement je vous recommande une autre fois de ne pas manquer de remplir ce devoir, par quelque considération humaine que ce soit. Ce sont des choses qu'on doit signaler à qui de droit, à mesure qu'elles se présentent.

Une observation importante, très importante, c'est que tous les maux que vous signalez sont très bien connus, signalés, combattus en public et en particulier par la grâce, les commandements de Dieu, nos règles, nos efforts incessants. Au reste, on ne doit pas s'en étonner ; on trouve ces sortes de maux partout, dans les sociétés les mieux réglées. La cause en est dans la corruption du cœur de l'homme.¹²⁴

Pour ce qui est de chacun de nous, le meilleur remède à ces sortes de maux, en même temps que notre devoir, c'est de les combattre dans notre cœur et dans celui des autres, étant et nous montrant ce que nous sommes, et bien ce que nous sommes,¹²⁵ par notre fidélité à toute l'étendue de la grâce de notre vocation et de notre rang, respectant avec une égale fidélité les bornes, chacun, de notre grâce, de notre vocation et de notre rang.¹²⁶

Hoc fac et vives, et vivere facies multos alios.¹²⁷

C'est tout ce que je vous recommande. Avant tout et toujours, avoir devant les yeux Dieu, au service duquel vous êtes, et sa volonté,¹²⁸ si bien exprimée par notre forme de vie, et puis la réaliser, ou du moins nous efforcer d'accomplir cette volonté toujours adorable, chacun selon la mesure de notre grâce et dans notre rang.

Vous pouvez comprendre, goûter et faire cela, et vous le devez plus que beaucoup d'autres. Puissiez-vous bien vous pénétrer de ce devoir !

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts.

195. - A M. Pierre Barbé,¹²⁹ Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, papier bleu, petit format, une page de texte sur deux, avec le sceau de l'évêché de Bayonne.

F. V. D.

Bétharram, le 16 mai 1859.

Mon cher ami,

1° Je suis toujours dans l'embarras pour vous procurer un cuisinier. Il paraît que F. Damien¹³⁰ est nécessaire à Moncade. Si vous pouviez vous procurer une bonne femme d'âge canonique ; vous pourriez avoir, je pense, l'ancienne cuisinière de Mgr l'Evêque, qui est à Pau, je crois. Dites-moi ce que vous pensez là-dessus. Je m'en occuperai.

2° Dites-moi aussi combien d'élèves vous tenez à votre école payante, sortis de Moncade ou qui auraient été à Moncade sans votre cours : la pure vérité. Entre vous et moi, est-il vrai que le nombre d'élèves de Moncade a diminué parce que votre école payante a commencé, etc..., etc ?

3° Tâchez de procurer une montre à M. Miro,¹³¹ s'il en a besoin, et puis de vous conduire à son égard en toute liberté et simplicité, lui donnant les avis et reproches nécessaires. Je le crois très bien disposé à en profiter. Vous avez là une plante, qui paraît promettre beaucoup plus qu'on ne dirait à sa mine. Seulement il est timide et d'un caractère sensible. Je vous le recommande d'une manière particulière.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

196. - A M. Jean Espagnolle.¹³²

Copie dont les principaux passages sont dans *Pensées*, p. 392, et dans Bourdenne, *Vie et Œuvre*, p. 538.

F. V. D.

Bétharram, le 27 mai 1859.

Mon cher ami,

Occupations et embarras véritables pour vous répondre, ne vous comprenant pas bien, ne sachant que répondre à une question énigmatique, j'ai différé de jour en jour de satisfaire à votre demande. Tout à l'heure même, abstraction faite de votre dernière lettre, je vais vous ouvrir mon cœur et remplir de nouveau un devoir de conscience, que j'ai cru déjà remplir plusieurs fois¹³³ ; plaise au bon Dieu que cette fois je sois plus heureux que par le passé.

Un zèle indiscret, ou du moins inconsidéré, vous a toujours tenu dans le malaise à Oloron, à Orthez, à Bétharram, malgré tous vos efforts pour cacher cette souffrance, que vous créez bien volontairement et bien mal à propos. Cependant tout le monde l'aperçoit, et cela fait du mal, parce qu'on trouve du chagrin où l'on ne s'attendait qu'à trouver le calme et la paix.

Croyez-vous qu'il puisse y avoir un gouvernement parfait sur cette terre ? Certainement, c'est impossible. Le plus parfait, sans contredit, c'est le gouvernement de l'Eglise, puisqu'il est divin. Pourtant que d'abus, que de désordres dans l'Eglise, dont le gouvernement a été institué par Notre-Seigneur et est assisté dans son exercice par le

Saint-Esprit d'une manière spéciale ! Que fait le Souverain Pontife ? Il tolère tous les maux qu'il est impossible d'extirper, il supporte tout ce qu'il serait imprudent d'attaquer, il détruit tout ce qu'il peut détruire, mais avec une patience et une lenteur proverbiales. Ce réservoir de la sagesse, de la science et de l'expérience ne se presse jamais. Il n'avance dans les réformes qu'en tâtonnant, pour ainsi dire ; il laisse faire Dieu, le temps et les événements, et il considère surtout de quel côté souffle le Saint-Esprit.¹³⁴

Donc, mon cher ami, chassez tous ces rêves de réforme et de perfectionnement, laissez faire en toute patience Dieu, les supérieurs et le temps. Je vous le demande pour votre paix, pour votre bonheur et pour le bien de la Société et de l'Eglise. Et puis, sachez que le bien qui doit avoir quelque durée ne se fait que lentement, imperceptiblement¹³⁵; c'est une loi générale dans l'ordre de la grâce et dans l'ordre de la nature. Sachez encore que le paradis n'est pas ici-bas. Ici-bas, c'est le lieu de la gêne et de la patience ; chacun doit s'y regarder envoyé, comme Notre-Seigneur, pour endurer la Croix de sa vocation et de sa position ; chacun doit s'appliquer ces paroles : Comme mon Père m'a envoyé (pour endurer), de même je vous envoie (pour endurer).¹³⁶ Il faut le savoir et il faut s'y attendre. Soyez donc certain que vous aurez toujours des abus et des désordres autour de vous, quelle que soit votre position. Il ne faut pas se faire illusion là-dessus.

.....

Mais alors, comment se comporter ?

- C'est tout simple. Faire, dans les bornes de votre position,¹³⁷ tout ce que vous pourrez pour prévenir ces abus, ces désordres. Si malgré tous vos efforts, ils arrivent, les corriger convenablement. Et puis vous tenir parfaitement tranquille, comme si tout allait en perfection. Voilà ce qu'enseignent la sagesse et la religion. Voilà tout ce que Dieu veut ; il ne veut rien au-delà.

Lisez, méditez et pratiquez ces quelques paroles ; et outre que vous serez heureux, vous serez de plus idoneus, expeditus et benedictus Cordis Christi minister.¹³⁸ Fiat, fiat ! Hoc fac et vives.¹³⁹ Et puis certainement arrivera ce que le bon Dieu voudra !

.....

197. - A M. Pierre Barbé,¹⁴⁰ Supérieur du Collège Moncade

Copie inédite.

[Juin 1859.]

.....

Je n'ai pas de nouvelles très fraîches de M. X...¹⁴¹ Il n'est pas de sacrifices que je ne me sente disposé à faire pour obtenir sa guérison ; c'est un sujet si précieux !

Ah! puisse-t-il, lui aussi, s'élever au-dessus de son excessive sensibilité et placer son repos à faire purement et simplement la volonté de Dieu ! Je ne doute pas que ce soit là le grand remède, le meilleur de tous, pour sa parfaite guérison, le seul même efficace, sans qu'il faille pourtant, ni que je veuille, négliger les autres, à mesure que Dieu me fera la grâce de les connaître.

.....

198. - A M. le Chanoine Etchégaray.¹⁴²

Autographe de Bétharram, petit format, une page écrite sur deux.

F. V. D.

Igon, le 13 juin 1859.

Mon bien cher ami,

Je regrette bien que vous n'ayez pas trouvé en vie le bon et saint [Evêque]¹⁴³ que nous pleurons : Dieu soit loué de tout ! Mon cœur me porterait à me trouver auprès de vous aux obsèques du vénérable prélat¹⁴⁴ ; mais nous avons à rendre ici les derniers devoirs à notre si bonne Sr. Supérieure de la maison d'Igon ; elle a rendu sa belle âme à Dieu la nuit dernière ; ses obsèques auront lieu précisément demain matin ; vous comprendrez facilement que je dois m'y trouver.

Vous savez, sans doute, que c'est ma Sœur Trophime¹⁴⁵ que le bon Dieu nous a enlevée. Une snte. de plus au ciel... Je viens d'écrire à son frère pour lui annoncer cette nouvelle et pour l'engager à ne pas assister à ses funérailles, vu l'état de sa santé. Nous sommes menacés aussi de perdre bientôt cet excellent juge de paix, ce si bon chrétien ! Encore une fois et toujours, Dieu soit béni de tout !

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Veuillez bien exprimer mes sentiments à M. Dhers,¹⁴⁶ etc., etc.

199. - A un Prêtre du Sacré-Cœur.

Autographe de Bétharram, papier bleu, petit format, une page écrite sur deux.

Bétharram, le 23 juin 1859.

Mon cher ami,

Pour vos affaires, soyez sans soucis ; nous nous en occuperons à la première fois que nous irons à Pau. En attendant vous avez tout à gagner à obéir, rien à perdre : vous avez d'abord le mérite de l'obéissance, et vous conservez éminemment le mérite de la charité, accompagné de celui de la patience et de l'abnégation de vous-même.

Voyez comme le Seigneur est bon en nous fournissant l'occasion d'amasser des trésors pour le ciel, même dans les choses qui nous contrarient dans nos bonnes intentions. Vive donc la volonté de Dieu !

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

200. - A M. Michel Fradin,¹⁴⁷ Supérieur des Filles de la Croix.

Autographe de Bétharram. Après une série de questions concernant les confesseurs de religieuses, vient, sans transition, ce texte.

[Avant juillet 1859.]

Je vous prie, Monsieur le Supérieur, de vouloir bien examiner ces points traités dans les *Analecta*¹⁴⁸ et de voir s'il n'y aurait pas quelque moyen de se mettre en règle. Ce serait si bien, si consolant ! Je me suis contenté d'extraire ces choses des *Analecta* ; je continuerai à étudier la matière, ainsi que le précieux volume que vous avez bien voulu m'envoyer, si du moins le bon Dieu nous conserve la paix¹⁴⁹ et qu'il nous accorde quelque loisir pour cela.

A ce propos, vous seriez bien bon, si vous vouliez bien me tracer un plan d'introduction de M. Mouthes¹⁵⁰ à Igon ; il est très bien disposé, il a bon esprit, etc., etc.

Je suis avec un attachement très respectueux, Monsieur le Supérieur, tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

201. - A une Fille de la Croix.

Autographe de Bétharram, papier bleu, une page écrite sur quatre, petit format.

Bétharram, le 13 juillet 1859.

Ma bonne Sœur,

Nul doute que vous ne puissiez parler à M. Mouthes,¹⁵¹ avec une entière ouverture, de toutes vos peines de conscience. Mais vous devez, aussi bien avec lui qu'avec tout le monde, éviter les exagérations de votre imagination. A quoi bon entretenir vos confesseurs des impressions que vous ne voulez point, qui vous contrarient, qui vous font horreur, au point que, si quelqu'un vous les proposait, vous fuiriez bien loin ? Par exemple, si quelqu'un vous proposait de sortir de la Congrégation ?

Encore une fois, ne parlez pas en confession de ces choses,¹⁵² qui ne sont que des tentations, des pénitences plutôt que des fautes. Bornez-vous à déclarer ce que vous pouvez jurer être péché mortel pour vous, ce que vous pouvez jurer avoir fait, tandis que la conscience vous disait que c'était un péché mortel. Si vous ne gardez pas cette règle, vous direz des folies...

Tenez-vous en donc à cette règle, et je me charge de tout. Et puis, j'espère que, de temps à autre, je pourrai encore vous donner quelques absolutions générales. Soyez donc soumise, tranquille et constante Fille de la Croix.

Tout à vous en N.S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

202. - A M. Pierre Barbé,¹⁵³ Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, papier bleu, petit format, une page écrite sur deux.

Bétharram, le 21 juillet 1859.

Mon cher ami,

Je pense que le travail ne vous manque pas. Cependant je vais y ajouter encore, en vous chargeant de faire une enquête sérieuse, en vous aidant surtout de M. Carrerot¹⁵⁴ et de M. Guilhas.¹⁵⁵ On m'écrit que les élèves jugent certains professeurs peu favorablement, même sur les mœurs. C'est grave. Aussi faut-il y voir de près.

Je prierai Dieu de vous diriger dans cette affaire. Faites en sorte surtout de mettre les choses en bon train par M. Guilhas, qui représente la maison légalement, faisant part toutefois à M. Dartigues¹⁵⁶ des mesures que vous jugerez devoir prendre d'urgence et que je vous autorise à prendre. En avant donc !

Tout à vous en N.-S. J.C.

Garicoïts, Ptre.

203. - A un Professeur du Collège Moncade.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 521.

[Vers le 21 juillet 1859.]

.....
Fixez-nous, autant que vous pouvez le dire, sur la manière dont vous avez su les choses¹⁵⁷ : si c'est une dénonciation, si c'est une consultation et la nature de cette consultation. De l'origine de cette connaissance, dépend absolument toute la conduite à tenir ; et cette conduite à tenir peut et doit être, non seulement différente, mais parfois diamétralement opposée, selon la manière dont on a su les choses.
.....

204. - A Sœur Salvinie,¹⁵⁸ Fille de la Croix.

Copie inédite.

L. S. N.-S. J.-C.

Igon, ce 24 juillet [1859].

Ma chère Sœur,

Il me vient un doute. Je ne sais si, dans le temps que j'avais reçu votre lettre, j'avais eu soin de vous répondre par un mot, comme je me l'étais promis, bien sûr, en lisant cette bonne lettre. Quoi qu'il en soit, la répétition ne nuira pas, tandis que je me reprocherais le silence.

Voici donc l'impression que m'avait laissée la lecture de la lettre : que le bon Dieu vous aimait bien, puisqu'il vous avait fait la grâce de vous corriger beaucoup de certains défauts dangereux, comme de boudier, etc., et que, malgré ces mauvaises tentations, vous aimiez votre vocation de plus en plus. Je bénis donc de tout mon cœur le Seigneur de vos sentiments pour votre vocation.

Les tentations auront disparu, j'espère ; en tout cas, vous devez les mépriser, et vous n'êtes nullement tenue à les faire connaître qu'autant qu'au lieu de les mépriser, il y aurait danger que vous les suivissiez.¹⁵⁹

Soyez donc tranquille et préparez-vous à faire vos vœux quand vos supérieurs le voudront.¹⁶⁰

Tout à vous en...

Garicoïts, Ptre.

Veillez faire mes excuses aux autres Sœurs de Tibiran¹⁶¹ qui m'avaient aussi écrit ; et vraiment je ne sais guère que leur dire. Assurez-les toutes de mes respects et de toute ma bonne volonté. Ayant aujourd'hui du temps devant moi, j'en ai profité pour vous écrire ces deux mots. Dites à vos compagnes, si je puis leur être de quelque utilité, qu'elles m'écrivent, qu'en tout cas elles prient pour moi, et vous aussi.

205. - A M. Pierre Barbé,¹⁶² Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, deux pages écrites sur quatre, petit format, sceau de l'évêché de Bayonne et cachet n° 7.

Igon, le 24 juillet 1859.

F. V. D.

Mon cher ami,

Je ne comprends rien à la classe de français qu'on veut ajouter. N'a-t-on pas la classe de français dans la classe préparatoire, telle qu'elle avait été arrêtée à Oloron pendant trois jours de conférences¹⁶³ ? Que veut-on de plus ? on y emploie trois professeurs. Moncade ne menace pas ruine du défaut de français ou classe de français, ni de personnel [en]¹⁶⁴ nombre suffisant,¹⁶⁵ mais par défaut de discipline et surtout d'esprit religieux et de simple obéissance. Qu'on ait à Moncade et ailleurs une école primaire mieux tenue que partout ailleurs, où l'on prépare mieux qu'ailleurs à faire une bonne 6^e ou à suivre avec avantage un cours professionnel, voilà tout. Tout ce qui sort de là est inintelligence, déception, pour ne pas dire rébellion.¹⁶⁶ Au reste, pour ce qui me concerne, je m'en tiens à cela, j'y vois le bien, ailleurs charlatanisme, etc.

Pour le point délicat,¹⁶⁷ voyez, assurez-vous et faites comme vous me dites, pour précautions, en tout cas. Parlez sérieusement à ces Messieurs Larrousse,¹⁶⁸ etc. Faites bien surveiller par M. Carrérot.¹⁶⁹

Tout à vous en N.S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - M. Serres¹⁷⁰ est à peu près dans le même état ; ce serait cruauté de l'envoyer, après les eaux, au milieu des tracasseries d'une sortie, sans parler de beaucoup d'autres choses... Comment allez-vous faire pour votre petit pensionnat, pour la sortie ?

206 - A M. Jacques Dartigues.¹⁷¹

Autographe de Bétharram, papier bleu, petit format, une page écrite sur quatre. Cette lettre semble inachevée : dans la formule finale N.-S. J.-C., il n'y a que la première initiale, et la signature manque ; elle n'a peut-être jamais été envoyée ; une autre aura été rédigée à sa place, dont l'original a disparu, mais dont une copie est reproduite dans *Pensées*, p. 461. Elle vient ici à la suite, à la même date.

F.V.D.

Bétharram, le 28 juillet 1859.

Mon cher ami,

Il n'y a aucune difficulté, faites ce que Mgr vous a dit et écrit ; il n'y a pas lieu là à tergiverser. Vous n'ignorez pas sans doute les instructions que j'ai l'habitude de répéter si souvent là-dessus.

Mais je suis encore à me demander s'il est vrai que la classe primaire, dite française, a été supprimée. N'avez-vous pas même cette année trois professeurs de français, comme à Oloron ?

Ayez une école de français ; que cette école primaire soit la mieux tenue et la mieux soignée, ce que facilite très bien le nombre des élèves et celui des professeurs employés au français. Voilà par où Moncade doit gagner, et non par des réclames.

Quoi qu'il en soit, faites ce que Mgr vous a dit, et soyez tranquille ; arrivera ce que le bon Dieu voudra.

Tout à vous en N...

.....

207 - A M. Jacques Dartigues.¹⁷²

Copie, dont le texte est dans *Pensées*, p. 461, comme il est expliqué dans la précédente.

[28 juillet 1859.]

.....

Nul doute, vous devez faire tout ce que Monseigneur vous a dit et vous dira, et cela sans tergiverser, comme la volonté de Dieu même.¹⁷³

Le meilleur moyen de faire prospérer les classes, c'est de tirer bon parti de ce qu'on a,¹⁷⁴ de bien conduire d'abord le peu qu'on a, sans pousser des cris de détresse à cause du petit nombre ; au contraire, en profiter pour mieux le soigner alors. Voilà ce qu'a

fait M. Barbé¹⁷⁵ à Bétharram, où il a passé des années avec cent cinquante élèves, et d'autres années avec soixante-dix, cinquante et même vingt-six, non moins heureux que dans les premières, sans faire banqueroute, sans craindre de voir tomber le pensionnat pour cela. Voilà ce que fait encore aujourd'hui M. Barbé à Buenos-Aires. Aujourd'hui, il a cent élèves, un emplacement acheté, un collège bâti ; et pour en venir là, il a fallu ne pas se croire perdu, lorsqu'il n'a eu que cinq élèves un temps, un autre huit, un autre dix, un autre vingt, ainsi des autres, jusqu'à cette heure, où il a cent élèves, et toujours seul avec deux autres professeurs,¹⁷⁶ pour conduire et maison, et construction et élèves. A peine un renfort lui sera-t-il arrivé aujourd'hui.¹⁷⁷

Voilà l'esprit qui fait prospérer les établissements ; l'esprit contraire les paralyse et finit par les mettre en terre et en poussière. *Demandons au bon Dieu pour tous les nôtres cet esprit apostolique¹⁷⁸, si fécond en fruits prodigieux.*

.....

208 - A M. Pierre Barbé,¹⁷⁹ Supérieur du Collège Moncade

Autographe de Bétharram, papier bleu, petit format, trois pages écrites sur quatre, avec sceau de l'évêché de Bayonne.

F. V. D.

Bétharram, le 29 juillet 1859

Mon cher ami,

Mgr l'Evêque m'écrit : « La maison Moncade ne pourrait se soutenir, si la classe française ne lui était pas rendue telle qu'elle existait ; il est donc indispensable que les choses y soient rétablies sur l'ancien pied. On se plaint d'ailleurs à Orthez, et vivement, de ce que les enfants externes soient très négligés à l'école primaire du collège, depuis les mesures prises par M. Barbé, toutes en faveur des pensionnaires. » Lisez et voyez à quoi tout cela peut tenir et ce qu'il peut y avoir à faire.

M. Dartigues¹⁸⁰ m'a fait part de la volonté de Mgr de rétablir l'école primaire sur l'ancien pied. Je lui ai répondu de faire sans tergiverser ce que Mgr lui a dit, qu'il fallait même faire beaucoup mieux que par le passé, à l'aide des trois professeurs consacrés à la classe française ; ne les a-t-on pas même cette année ?

J'ai insisté d'une manière particulière à lui faire comprendre que le grand moyen de faire prospérer l'œuvre n'est pas de pousser des cris de détresse, mais de tirer bon parti de ce qu'on a, et même de profiter du petit nombre pour mieux le soigner.¹⁸¹ J'ai ajouté : Voilà ce qu'a fait M. Barbé,¹⁸² ayant, à Bétharram, tantôt 150, tantôt 70, 50 et même jusqu'à 26 [élèves]¹⁸³, des années entières.

A Buénos-Ayres, seul avec un, deux au plus professeurs, il a commencé avec 4 ou 5 élèves, et puis, 6, 8, 11, 14, 19, ainsi des autres, jusqu'à plus de 100 élèves qu'il a aujourd'hui, conduisant maison, construction d'un beau collège, qu'il habite dès aujourd'hui, sans se décourager, sans s'avancer de lui-même, sans jérémiades sur le petit nombre, sur embarras de tout genre, sur banqueroute, etc., etc., etc.

Voilà, lui ai-je dit en finissant, l'esprit qui fait prospérer les établissements. L'esprit contraire les paralyse et finit par les mettre à terre et en poussière. Demandons au bon Dieu pour tous les nôtres cet esprit apostolique, si fécond en fruits prodigieux.

Je suis bien aise de vous adresser la même recommandation et de vous engager à redoubler de courage et de confiance en Dieu. Je crois que tout ceci est providentiel pour votre œuvre. Donc, pour répondre aux desseins du bon Dieu, ne rien négliger, surtout nous attacher à lui et placer en lui toutes nos espérances !!! et croire qu'ainsi tout ira pour le mieux.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts

209 - A M. Didace Barbé,¹⁸⁴ Supérieur du Collège Saint-Joseph

Copie dont le texte se trouve avec de légères variantes dans BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 206, et dans *Pensées*, p. 455.

[Après juillet 1859.]

.....

Je suis très content du collège ; je vois que c'est une excellente chose que d'avoir un plan d'ensemble, bien entendu, avec les moyens de le réaliser. Je persiste à penser que cette œuvre réussira, parce que je suis convaincu que vous êtes bien orienté, que, sans rien négliger pour vous rendre de plus en plus capable de la faire avancer, vous n'aurez jamais ni l'insolence, ni le malheur de substituer votre action à l'action divine ; ce qui est un grand crime ou du moins un grand malheur, crime ou malheur très répandu dans le clergé et même parmi nous.

Ayant le bonheur de l'éviter vous-même, je vous recommande d'une manière particulière, avec insistance, de faire tous vos efforts pour en préserver tous les nôtres qui vous sont confiés. Oh ! oui, sint homines idonei, expediti, et expositi,¹⁸⁵ qu'avec la grâce de Dieu, ils soient dévoués et bornés à cela et à obéir sans retard, sans réserve, sans retour, par amour plutôt que par tout autre sentiment.¹⁸⁶ Ce sera le règne de Dieu parmi vous et en vous au lieu du règne de l'humanité...

L'obéissance selon nos règles, bien entendue, religieusement embrassée et pratiquée, est sans contredit le meilleur et, j'ose le dire, l'unique moyen d'arriver à cet heureux résultat, d'établir et d'entretenir parmi nous le règne de Dieu, avec ce règne omnia bona pariter cum illo.¹⁸⁷ Amen, amen.

Dites donc ceci à tous les nôtres de ma part...

Ç'a été le sujet de la conférence de ce matin, car, depuis que M. Mouthes¹⁸⁸ est aumônier d'Igon, j'ai pris le vendredi pour faire cette conférence hebdomadaire. La première et la deuxième règle (du Sommaire)¹⁸⁹ sont si propres à nous bien orienter et à diriger toute notre marche ; la première en nous montrant Dieu, son action en nous, et les moyens de nous aider à être les coopérateurs dévoués et effacés, au lieu d'être ou des ignavi milites¹⁹⁰, ou ce qui ne vaut pas mieux, des paquets¹⁹¹ ou des perturbateurs¹⁹² ; la deuxième, en nous montrant notre fin, bien entendue, comme Suarez¹⁹³ l'entend, présente à elle seule l'intelligence de toute la lettre et de tout l'esprit de nos règles.¹⁹⁴

Vos lettres ont été lues avec le plus vif intérêt,¹⁹⁵ comme tout ce qui nous vient d'Amérique, soyez-en bien convaincus.

.....

210 - A Mgr Lacroix,¹⁹⁶ Evêque de Bayonne.

Minute inachevée des archives de Bétharram.

[Avant août 1859.]

Monseigneur,

Votre Grandeur veut-elle me permettre de lui soumettre quelques observations, avec tout le respect dont je suis capable ?

Je désire d'abord déclarer que je suis tout à fait étranger aux démarches qui ont été faites pour obtenir la seconde.¹⁹⁷ Bien loin d'y avoir pris part, je ne puis m'empêcher de les désapprouver quant à la forme et quant au fond.

D'abord, il était non seulement convenable mais nécessaire que ces démarches se fissent par le Supérieur de la Communauté. Cela me paraît évident. Si chaque membre de la Communauté veut ainsi régler les affaires de la Communauté à son point de vue, que deviendra la Communauté ?

Et puis, Votre Grandeur avait déjà refusé une chose semblable à Mauléon. Et si la même chose n'a pas été refusée à Bétharram, elle ne lui était accordée qu'avec peine ; et, dans cette maison où tout se passait pourtant dans les règles, on aime mieux renoncer à la troisième que de contrister le moins du monde Votre Grandeur.

Je crois remarquer dans cette façon d'agir un esprit dangereux, qui porte à s'adresser à moi, quand on croit réussir avec moi mieux qu'avec Mgr l'Evêque, et à Mgr l'Evêque quand on se figure obtenir de lui ce qu'on craint de ne pas obtenir du supérieur local.

Quant au fond, nous sommes surchargés ; nous avons besoin de professeurs étrangers, etc. Et puis, pourquoi les classes à Orthez plutôt qu'à Bétharram la seconde,¹⁹⁸ etc. ?

Quid inde ? Rien que soumettre ces choses-là et m'abandonner à tout ce que Votre Grandeur voudra. Je ne puis, ni ne dois, ni ne veux empêcher personne de recourir à Monseigneur ; mais il est, je crois, dans l'ordre que je sois entendu. Autrement le fardeau qui m'est imposé serait écrasant. Du reste, Votre Grandeur me trouvera toujours, avec la grâce de Dieu, plein de respect et de soumission.

.....

211 - A un Professeur du Collège Moncade.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 397.

[Août 1859]

.....

C'est uniquement l'absence de l'esprit d'humilité, de charité, d'obéissance et de dévouement par respect pour la volonté de Dieu, qui divise, qui paralyse et ruine cette œuvre ; rien que l'absence de cet esprit...

On a beau dire le contraire...¹⁹⁹

Tôt ou tard la vérité triomphera : Fatigari potest, vinci non potest.²⁰⁰ Dieu veuille, pour le bien de tous, que cela arrive bientôt pour la conversion des victimes des hallucinations sataniques. Et dès lors, tout ira bien sous la conduite de Dieu et de ses dignes et heureux instruments, de ses instruments pacifiques.

Comment voulez-vous que les choses aillent bien sous la conduite des instruments de Dieu, qui se croient faussés, malheureux, etc ?...

Je ne puis que prier, gémir, et prier encore : Fiat lux, illuminet vultum suum super nos et misereatur nostri ut cognoscamus,²⁰¹ etc...

.....

212 - A M. Pierre Barbé,²⁰² Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, grand format, trois pages écrites, la quatrième porte la suscription : *Monsieur, Monsieur Barbé, Supérieur des Prêtres Aux^{res} S.C.J. au Collège à Orthez*, et deux sceaux : PAU 6 AOUT 59, ORTHEZ 6 AOUT 59. Il y a aussi un sceau de l'évêché de Bayonne.

F. V. D.

Bétharram, le 5 août 1859.

Mon cher ami,

Si Monseigneur avait décidé la chose, tout serait dit. Si je pouvais même deviner la volonté de Sa Grandeur, je vous dirais, sans hésiter : obéissez à ses désirs comme à ceux de Dieu même.²⁰³ Mais jusqu'à plus amples lumières, je crois en conscience que vous devez maintenir et conduire votre œuvre telle qu'elle est,²⁰⁴ le mieux que vous pourrez. Il ne faut pas détruire ce que Dieu a semblé bénir. pour soutenir ce qu'on dit menacer ruine, lorsque le mal ne vient pas de là et que par là on ne remédierait pas au mal. Quelles sont les œuvres qui réussissent ? Celles qui ne devancent pas la Providence, mais la suivent²⁰⁵ fortement, fidèlement et constamment, selon l'étendue de la volonté et de la grâce de Dieu, ni plus ni moins.²⁰⁶ Avec les plus beaux plans a priori,²⁰⁷ on bâtit sur le sable.

A mon avis, la maison de Moncade prospérerait, si elle était entrée franchement dans les idées premières de Mgr. si, au lieu de se lancer dans des voies étrangères à sa destination, on se fût borné à avoir : 1° Un bon cours primaire préparatoire ; 2° Un bon cours de grammaire grecque et latine, tout au plus jusqu'à la troisième inclusivement. Après quoi, on aurait conduit les élèves à suivre le cours de belles-lettres, soit à Larressore,²⁰⁸ soit à Oloron.²⁰⁹ Ex abundantia cordis,²¹⁰ au lieu d'écouter un misérable esprit de rivalité, scandaleux, qui ne peut qu'attirer la malédiction de Dieu, etc.

En deux mots : maintenir l'école payante simplement jusqu'à nouvel ordre, comme si de rien n'était, et puis arrivera ce que le bon Dieu voudra ; n'en doutez pas.

Quant à Moncade, je m'en tiens, comme pour tout le reste, à la volonté de Mgr. Mais qu'on s'y borne à proclamer, non pas qu'il y aura rhétorique, philosophie, etc..., mais qu'il y aura une école primaire, que tout y sera sur l'ancien pied. Qu'on dise cela et qu'on ne dise que cela, puisque Mgr ne dit que cela ; gardons-nous de nous entremanger nous-mêmes, et de ruiner l'œuvre de Dieu de nos propres mains.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre

P.-S. - Vous communiquerez cette lettre, ou du moins vous ferez connaître ma volonté formelle à M. Serres,²¹¹ dès qu'il pourra s'occuper d'affaires ; pour le moment, je n'ose pas lui parler de ces choses, pour ne pas empêcher en rien le bon effet des eaux. En tout cas, ne négligez rien pour faire entrer dans cet esprit le bon M. Dartigues,²¹² en un mot, qui de droit. Pour moi, en dehors de cet esprit, je ne vois que des brouillons²¹³ et des ennemis du bien et de la Société. Le temps dira plus haut que moi, si à tout prix on veut tenter l'expérience de l'esprit orthézien, inexcusable en nous, quoique excusable à certains égards dans les gens du monde.

Si vous veniez à voir M. Espagnolle,²¹⁴ ne négligez rien pour le faire rentrer en lui-même, pour lui faire entendre religion, raison et simple bon sens.

Euge !

213. - A. M. Angelin Minvielle,²¹⁵ Supérieur du Séminaire d'Oloron.

Autographe de Bétharram, grand format, deux pages.

Bétharram, le 20 août 1859.

Mon cher ami,

1° C'est déjà avec peine que j'impose aux nôtres, à Bétharram, la charge de la surveillance de quelques élèves.²¹⁶ Ceux que je vous avais donnés l'an dernier ont trouvé insupportable cette tâche chez vous, au point de se trouver ébranlés jusque dans leur vocation. Ainsi je ne pourrais accorder ce que vous demandez sans faire violence à ma conscience. Tâchez donc de les confier à leurs parents, puisqu'ils ne veulent pas venir ici ; que Dieu les garde !

2° Je pense que M. le Curé de Jurançon²¹⁷ vous a écrit pour une retraite. Voyez vous-même, je m'en tiens là-dessus à ce que vous jugerez à propos.

3° Item pour vos dents.

4° Quant à M. Hayet,²¹⁸ s'il est en position de faire don de son propre argent, soit ; mais pour rien au monde, je ne voudrais qu'il s'exposât ni à être dupe, ni à duper les autres.

5° On tâchera d'envoyer un Frère à M. Lalanne²¹⁹ pour le réfectoire.

6° On partira demain pour chez vous.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

214. - A M. Siméon Fondeville.²²⁰

Elle est citée de mémoire (et ce fait explique pourquoi le vocabulaire s'écarte de cette pondération qui caractérise le style de saint Michel Garicoïts) par le chanoine Dominique

Dupont, (voir *Lettre* 326), procès de béatification. Voici à quelle occasion. Son frère André, clerc minoré du séminaire de Bayonne, voulait renoncer à sa vocation. Pendant trois mois, il séjourna à Bétharram, en quête d'une décision favorable. Saint Michel, qui était son directeur, s'y refusait toujours, disant : « *Vous êtes le jouet du démon ; Dieu veut que vous soyez prêtre* ». Déçu et obstiné dans son dessein, le séminariste s'adresse à M. Fondeville, qui très vite, tranche son cas selon ses désirs. André Dupont s'empresse de communiquer la nouvelle à son frère Dominique. Celui-ci se trouvait à Nay. Il court à Igon pour montrer la lettre d'André à saint Michel, qui en la lisant s'écrie : « *Pauvre enfant, il est le jouet du démon !* » Et prenant une feuille de papier, ajoute Dominique, il écrivit sous mes yeux au Père qui avait donné la décision à peu près en ces termes : « *Mon cher Père, j'apprends... etc...* » (Procès ordinaire).

[Octobre 1859.]

Mon cher Père,

J'apprends que vous avez déclaré à l'abbé Dupont²²¹ qu'il devait abandonner la carrière ecclésiastique. Je vous déclare que vous avez été l'un et l'autre le jouet du démon.

Et moi, votre supérieur, je vous ordonne de revenir sur cette décision ; car vous aurez à répondre de son âme et des âmes qu'il peut sauver.

L'abbé Dupont est appelé de Dieu pour être prêtre.

.....

215. - A M. Auguste Etchécopar.²²²

Autographe de Bétharram, grand format, trois pages de texte sur quatre, publié avec quelques variantes par BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 360, et dans *Pensées*, p. 456.

La date est, semble-t-il, inexacte.

F. V. D.

Lisez et communiquez

et puis rapportez-moi cette lettre.²²³

Bétharram, le 31 octobre 1861.²²⁴ [1859]

Mon cher ami,

Jusques à quand serons-nous ensevelis dans les ténèbres au sein des splendeurs de la lumière la plus éclatante ? Jusques à quand resterons-nous sans comprendre le devoir et l'avantage de nous persuader que nous pouvons exercer l'immensité de la charité dans les bornes de toute position,²²⁵ qui nous est faite par la Providence sous les ordres de nos Supérieurs ?

Par exemple, quoi de plus facile et de plus important à la fois pour M. Barbé²²⁶ et M. Cazedepats²²⁷ que de se convaincre profondément de cette vérité fondamentale, si féconde et si manifeste, qu'ils sont où Dieu les veut, pour y faire ce qu'il veut et comme il veut ; que sans sortir des bornes de cette position, ils peuvent exercer l'immensité de la charité, travailler parfaitement à leur salut et à leur perfection, s'employer admirablement

au salut et à la perfection, non seulement des personnes en grand ou petit nombre, qui leur seront confiées, mais encore de tous les nôtres et aliorum multorum²²⁸ ; que c'est là une mission que Dieu leur a confiée ; que tout en eux doit dire, devant Dieu et devant les hommes, leur respect, leur amour et leur entier dévouement pour cette œuvre, malgré toutes les clameurs sinistres qui pourront s'élever, soit au-dehors, soit au-dedans de leur propre cœur, que toute leur conduite doit être une protestation constante et énergique contre toutes ces clameurs, ennemies jurées de tout bien, fléau, vraie peste de toute société et de toute charité, telles que ces propos si connus à Moncade : M. Serres²²⁹ n'est pas secondé ; on ne lui donne que des professeurs qui ne valent rien ; on veut ruiner son œuvre ; le pensionnat du collège a détruit Moncade²³⁰ ; on a fait tout pour Oloron, on voudrait voir par terre Moncade ; M. Untel aurait mieux fait de rester ici pour assister aux funérailles de Moncade ; on est en déficit ; l'on pourra fermer les portes de Moncade l'an prochain, si le pensionnat d'en bas continue, etc..., etc.

Voilà les propos qui, avec leurs conséquences sataniques, condamnent à la stérilité et à la ruine les œuvres les mieux conçues et les plus divines, surtout lorsque les auxiliaires²³¹ de Dieu eux-mêmes en sont les auteurs et les propagateurs infatigables et incorrigibles. Certes, tel ne fut pas le P. Leblanc,²³² simple régent de sixième qui, envoyé de son exil à Toulouse en 1830, seul avec un frère, tous deux fatigués, pour relever en France les ruines de la Compagnie, y exerça, dans cette obscurité, dans ce dénuement de toutes choses, ayant à peine où reposer sa tête et de quoi vivre misérablement, les ministères de la parole et de la confession pour lesquels il était envoyé, dans la rue de l'Inquisition, dans une maison à peine habitable par morceaux (c'était la maison de Saint-Dominique).

Ce bon religieux comprit bien, et bien vite, la haute mission qui lui était confiée. Aussi se dévoua-t-il tout entier pendant deux ans, au bout desquels seulement, il lui arriva quatre Pères et deux Frères novices. Sans doute, ce fut pendant ces deux ans, en faisant tout ce que je recommande ici, étant et se montrant parfait auxiliaire de Jésus obéissant, qu'il jeta dans cette ville les fondements de ces œuvres, qui s'y sont développées d'une manière vraiment prodigieuse.

Tels ne furent pas non plus ces innombrables instruments, dont Dieu s'est servi tant de fois dans son Eglise, pour fonder, conduire, réformer ou ressusciter même tant d'œuvres si précieuses.

Insta in his partout ; que tous les nôtres, en particulier M. Barbé et M. Cazedepats soient et se montrent toujours des auxiliaires parfaits, jamais des embarras, des obstacles pour le Sacré-Cœur de Jésus et pour leurs Supérieurs !!! Que Dieu vous fasse cette grâce.

Garicoïts, Ptre

216 - A Mgr. Lacroix,²³³ Evêque de Bayonne.

Copie inédite.

[Novembre 1859.]

.....

J'espère, Monseigneur, qu'avant longtemps je pourrai présenter à Votre Grandeur une statistique des deux maisons d'Oloron et d'Orthez avec celle de Bétharram. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour éliminer les abus, réduire le personnel,²³⁴ simplifier les

choses, et inspirer du courage avec un peu de dévouement. J'aime à croire que ce ne sera pas en vain.

.....

217 - A M. Pierre Barbé,²³⁵ Supérieur du Collège Moncade.

Copie inédite.

[Novembre 1859.]

.....

L'économe de Monseigneur²³⁶ doit être parfaitement libre pour remplir convenablement ses fonctions.²³⁷

Je dis convenablement, parce que même au besoin, même comme économe, il doit vous obéir dans les cas rares, je l'espère, où votre conscience vous ferait un devoir de le redresser ou de le diriger.

Aidez-le à comprendre parfaitement sa position, en ami, vis-à-vis de vous...

.....

218. - A M. Pierre Barbé,²³⁸ Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, petit format, avec sceau de l'évêché de Bayonne, papier bleu, trois pages écrites sur quatre.

Saint Michel Garicoïts a dû bâcler la fin de cette lettre pour courir à d'autres occupations ; aussi la dernière phrase n'est-elle pas achevée. Mais il charge un de ses assistants, le P. Chirou, de compléter sa pensée. Celui-ci s'en acquitte par la lettre suivante :

F.V.D.

Pau, le 4 N^{bre}.

Cher ami,

M. le Supérieur m'a remis ce billet à votre adresse, avec charge de vous l'expliquer. Vous devez vous-même prendre les professeurs de Moncade, désigner ceux du collège, vous entendant avec M. Serres. M. Lalanne est chargé de la direction du collège, ayant pour aide M. Dartigues, naturellement professeur de la classe la plus avancée ; le tout provisoire, et tout sous votre juridiction. M. Lalanne est confesseur des enfants.

C'est là à peu près ce que j'ai pu comprendre ; nous étions à la porte du confessionnal et devant le Saint-Sacrement exposé, etc., etc.

Je vais à Larreule, canton d'Arzacq, avec M. Pourtau.

Bétharram avait déjà ce matin 90 élèves.

Tâchez de vous en tirer pour le mieux, et priez beaucoup pour les coureurs.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

CHIROU, Ptre

Mille et mille choses à M. Serres, etc., etc., et à M. Goailhard..

F. V. D.

Bétharram, le 4 N^{bre} 1859.

Mon cher ami,

1° Les choses avaient été réglées avec Mgr de cette manière : M. Lalanne supérieur,²³⁹ qui ne s'occuperait pas de l'enseignement ; M. Dartigues,²⁴⁰ provisoirement pour aider M. Lalanne ; les professeurs nécessaires, pris sur ceux qui sont partis avec vous ; et tout ce monde sous votre direction, et même sous votre nom, si c'était possible ; sinon sous le nom de M. L[alanne].

Organisez donc vite cette œuvre sur ces bases, sans retard et sans tergiversation, et annoncez-moi au premier jour que vous avez donné l'élan²⁴¹ et que tout marche sur le pied, sur lequel vous aviez placé ou établi cette école gratuite. M. Lalanne sera le confesseur, etc...

2° Entendez-vous avec M. Serres²⁴² et ces Dames²⁴³ pour savoir s'il ne vaudrait pas mieux que M. l'Archiprêtre²⁴⁴ dirigeât les pensionnaires, ou bien si M. Dartigues peut continuer (j'en doute avec ses excentricités incroyables) ou si M. Lalanne ne ferait pas mieux, etc., etc. Dites-moi au plus tôt le résultat de vos délibérations. Ne lambinez pas, et ne souffrez pas, ou du moins ne laissez pas sans correction des excentricités semblables à celles que vous dénoncez. Il faut avoir perdu la tête à moitié, pour se permettre de pareilles choses.

Il faut prendre dès le commencement une autorité absolue en haut et en bas.²⁴⁵ Quant au mode, les meilleurs procédés possibles, les plus paternels ; mais, quant au fond, fortiter, omnia disponens fortiter et suaviter²⁴⁶ ; point d'hésitation. Qu'en haut et en bas, tout marche sous votre direction réelle, quoique sous le nom de M. Serres ou de M. Lalanne. Dites-le à tout le monde, à M. Serres d'abord, et aux autres, en arrangeant les choses comme il faut, faisant intervenir le besoin de repos absolu de M. Serres, l'occupation de M. Dartigues au collège, 1^{re} classe. M. Lalanne n'aura pas trop de travail pour...

Tout à vous en N. S.

Garicoïts, Ptre.

219 - A M. Pierre Barbé,²⁴⁷ Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, papier bleu, petit format, une page écrite sur quatre, avec sceau de l'évêché de Bayonne.

F. V. D.

Ce 18 N^{bre} 1859.

Mon cher ami,

1° Imprimez en haut et en bas²⁴⁸ le mouvement juxta nostri instituti rationem,²⁴⁹ si efficacement que vous le pourrez ; ne négligez pour cela aucun des moyens ;

2° En particulier, sans gêner en rien sa dépendance de Mgr, vous devez toutefois faire en sorte que M. Goailhard²⁵⁰ ne cesse pas d'être vrai re[ligieux] dans son emploi ; il doit être économe sous Mgr,²⁵¹ sans cesser d'être re[ligieux] sous vous. Que l'économie et la religion marchent à l'unisson, s'aidant réciproquement, au lieu de s'embarrasser, de se

détruire. Le bon Dieu ne veut que cela ; Satan le contraire. Il est à regretter qu'on ne le comprenne pas.

3° Je suis de votre avis, vous le savez, quant à la direction du collège. Tâchez de gagner la confiance de M. Taret²⁵² et de M. Guilhas.²⁵³ Il y a dans ces deux sujets beaucoup de ressources. Mais ils ne sont pas formés. Je les crois susceptibles de l'être. Je n'ai qu'à me louer de la manière, dont ils ont suivi les observations. que j'ai eu l'occasion de leur faire plus d'une fois.

Bien volontiers j'accorderai M. Etchégaray.²⁵⁴ M. Goailhard ne doit rien faire dans la maison sans vous en parler.

220 - A une Fille de la Croix

Autographe de Bétharram, papier bleu, petit format, une page écrite sur quatre.

L. S. N.-S. J.-C.

Bétharram, le 21 N^{bre} 1859.

Chère Sœur,

J'ai appris avec une profonde surprise et la plus vive peine votre sortie du couvent. Devant Dieu et devant les hommes, c'est une insigne folie, qui n'est propre qu'à compromettre votre bonheur éternel et temporel. Si vous voulez me croire, vous irez, tandis qu'il en est encore temps, trouver votre bonne sup^{re} et lui direz devant Dieu, à l'exemple de l'enfant prodigue : « J'ai péché contre le ciel et contre vous.²⁵⁵ » Vous ajouterez, avec celle dont nous célébrons la fête²⁵⁶ : « Me voici ! Je veux être désormais servante du Seigneur selon votre parole²⁵⁷. »

Veillez m'apprendre, par votre bonne mère, que c'est chose faite, et croyez que vous ferez un heureux, pour ne pas vous parler ici de beaucoup d'autres.

Dans cette attente, tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

221 - A un Professeur.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 488.

[Décembre 1859.]

.....

[Soyez un véritable] auxiliaire.²⁵⁸

J'ai été témoin de désordres plus considérables. J'étais professeur, économe, et de plus chargé officieusement et verbalement de tout le séminaire. J'avertissais mon supérieur ; s'il remédiait, bien ; sinon, patience.²⁵⁹

Vous n'êtes nullement chargé de gouverner votre supérieur, tant que Dieu et l'évêque qui l'a mis à ce poste, l'y maintiendront. Vous n'avez aucune responsabilité à cet égard.

.....

222 - A un Ami.

Copie dont le texte est dans BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 56. La ressemblance avec la lettre antérieure, qui peut faire croire à une variante, indique la date de la rédaction, au moins d'une façon approximative.

[Décembre 1859.]

.....

J'étais professeur, économe, et de plus chargé officieusement de toute la Communauté. Cependant, je me contentais de prévenir M. Lassalle.²⁶⁰ S'il remédiait aux abus, tant mieux : sinon patience !

Agissez ainsi vous-même. De la prudence, de la patience, mon ami.

.....

223. - A M. Pierre Barbé,²⁶¹ Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, quatre pages petit format, dont une seule est écrite ; sur la première sceau de l'évêché de Bayonne.

F.V.D.

Bétharram, le 8 D^{bre} 1859.

J'apprends par M. Goailhard²⁶² :

1° que le portier remet des paquets à M. Serres.²⁶³

2° Que les professeurs s'adressent à M. Serres pour les permissions.

3° Que les élèves s'adressent à M. Serres.

4° Que les visites chez M. Serres continuent, etc., etc.

Mais dès le moment que je vous ai dit que ces choses sont réglées avec Mgr, de telle sorte que toute l'administration active vous est confiée, vous en êtes chargé, vous en avez toute la responsabilité. Comment ces désordres subsistent-ils ? M. Serres n'est à Moncade, quant à l'œuvre, que pour vous couvrir de son nom aux yeux de l'Université,²⁶⁴ pour soigner sa santé, et pour vous aider de ses lumières, lorsque vous jugerez à propos de le consulter. C'est tout, jusqu'à ce qu'il soit en état de travailler. Alors il [entrera] en fonctions d'inspecteur général et parfois de visiteur ; voilà tout.

D'après ces données, je ne comprends pas votre inaction ou vos embarras. Mettez donc vite la main à l'œuvre ; et puis renvoyez votre portier ; et puis, par le portier, Fr.

Damien,²⁶⁵ vous pourrez vous aider à mettre de l'ordre dans les rapports avec ceux du dehors, etc., etc.

Si M. Serres n'était pas malade, je lui défendrais de recevoir des visites de femmes ou religieuses dans sa chambre, en vertu de la sainte obéissance.

Suaviter in modo, fortiter in re,²⁶⁶ sans retard. Que ce soit une affaire finie au plus tôt, et que j'aie la satisfaction d'apprendre que ce désordre n'existe plus.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

224 - A M. Jacques Dartigues.²⁶⁷

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 428.

[Du 10 au 18 décembre 1859.]

.....

Vous avez tant d'embarras et de si cruels embarras, lorsque vous ne pouviez trouver que celui de ne pouvoir éviter un péché manifeste, et encore le cas est prévu. Faut-il donc être malheureux, pour être embarrassé tandis qu'on est à l'abri de tout embarras !

Il y a donc bien des choses simples et claires que vous n'avez pas comprises. A l'œuvre donc ! Priez et consultez [M. Barbé], qui, comme moi, tient certainement à vous, et puis Dieu vous fera la grâce de voir et de vouloir ce que vous ne soupçonnez même pas de ne pas voir ou d'avoir besoin de voir, ou de croire, ou de vouloir ; et enfin de la sorte, vous deviendrez notre joie et notre couronne,²⁶⁸ ce que je désire de tout mon cœur.

.....

225. - A M. Pierre Barbé,²⁶⁹ Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram avec sceau de l'évêché de Bayonne, quatre pages, grand format, deux sont écrites.

F.V.D.

Bétharram, le 20 D^{bre} 1859.

Mon cher ami,

1° M. Lalanne²⁷⁰ est entièrement sous votre main, à votre disposition ; vous n'avez qu'à l'employer selon que vous jugerez plus utile devant Dieu, soit à Moncade, soit au collège.²⁷¹ Au reste, n'en soyez pas embarrassé ; je ne serais pas fâché de le retenir ici ; il s'y pourrait rendre fort utile. C'est pour cela que je le garde ici au moins jusqu'après les fêtes. Il nous serait donc facile et commode de le retenir définitivement, si vous pensez que son absence vous serait plus avantageuse. Tu videris...²⁷²

2° Envoyez-moi donc une statistique de Moncade, du collège,²⁷³ etc., mais détaillée, de manière à pouvoir souvent visiter et voir toutes choses d'ici là, chaque

professeur avec ses élèves, en classe, au réfectoire, en promenade, à la chapelle, dans les dortoirs, etc., etc. Ce ne sera pas sans quelque utilité.

3° Emparez-vous donc de tous vos instruments²⁷⁴ pour bien mener la barque en haut et en bas, suaviter prudemment sans doute, mais aussi fortifier.²⁷⁵ Je crains que des impossibilités imaginaires vous enraient. Il faut nécessairement là du mouvement, de l'action, sous une impulsion solide.²⁷⁶

Encore une fois, emparez-vous de votre monde, et employez-le sans pégayer.²⁷⁷ Où en êtes-vous avec MM. Guilhas,²⁷⁸ Taret,²⁷⁹ etc. ? Il y a beaucoup d'étoffe, mais le point est d'utiliser ce qu'on a. Vous avez mission et grâce pour cela.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

226. - A M. Jacques Dartigues.²⁸⁰

Copie dont le texte se trouve dans *Pensées*, p. 429.

[20-28 décembre 1859.]

.....

Faut-il donc vous répéter toujours la même chose ? Combien de fois ne vous ai-je pas dit que vous étiez indiscret, enfant, que vous vous tourmentiez pour des choses qui ne vous regardaient pas, que vous vous en scandalisiez même au point d'avoir et d'exprimer, à cause de ces choses-là, moins d'estime pour la Communauté dans laquelle vous auriez dû voir l'œuvre de Dieu, et la proclamer telle toujours, sans que les personnes et les choses vous en empêchassent !

Des personnes et des choses tout autrement hideuses, que l'Eglise renferme dans son sein, ne doivent pas empêcher et n'empêchent pas ses enfants de la regarder et de la proclamer comme l'Eglise de Dieu, comme sainte : totiusque Ecclesiæ suæ sanctæ.²⁸¹

Rappelez-vous donc ce que je vous ai dit et écrit ; tâchez de le comprendre, sans prendre conseil de votre activité désordonnée.²⁸² Priez, réfléchissez, demandez conseil à M. Barbé,²⁸³ montrez-lui cette lettre et les autres, si vous les avez. Il vous aidera à les comprendre, car j'ai le malheur de n'être pas compris de vous, comme nos saintes règles ne le sont pas, par exemple la 1^{re} ²⁸⁴ et 31^e ²⁸⁵ du Sommaire, la 21^e ²⁸⁶ des Règles communes et le n° 19 de Virtute Obedientiæ.²⁸⁷

Certes, je ne demande pas mieux que de voir que je suis compris de vous, et que vous trouvez, avec la grâce de Dieu, non seulement possible, mais encore facile et agréable, ce que je ne cesse de vous demander : respect, amour et dévouement pour la vie de foi, défiance et abnégation de vos vues personnelles, quelque consciencieuses qu'elles vous paraissent.

A ces conditions, mes espérances seront réalisées. Vous serez ma joie et ma couronne,²⁸⁸ parce que vous serez, et vous vous montrerez homme capable, dégagé et exposé²⁸⁹ entre les mains de Dieu et de vos supérieurs quels qu'ils soient. Et vous serez tel, sinon d'inclination, toujours par l'esprit de foi.

Ecrivez-moi le plus tôt que vous pourrez.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. Ce qui me désolerait, ce serait de voir que, malgré tous mes efforts, vous persistez à ne pas comprendre en quoi vous m'avez désobéi, et par suite désobéi à Dieu,

dans vos pensées, vos paroles, vos souffrances, etc., surtout me connaissant comme vous me connaissez, m'ayant entendu tant de fois en Communauté et en particulier. Pour vous aider, mettez-vous à ma place ; demandez-vous à vous-même ce que j'ai dû penser et sentir ; et jugez votre conduite. Que Dieu vous éclaire ! Dominus det recta sapere et de ejus semper consolatione gaudere.²⁹⁰

227. - A M. Pierre Barbé,²⁹¹ Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, petit format, papier bleu, une page écrite sur deux, avec sceau de l'évêché.

F.V.D.

[20 à 28 décembre 1859.]

Mon cher ami,

Je vous envoie une lettre que m'a envoyée M. Dartigues²⁹² avec la réponse que je lui ai faite. Voyez et agissez sans témoigner aucun mécontentement à M. Dartigues.

1° M. D[artigues] doit être chargé sous votre direction et vous devez le diriger comme un enfant ; bon !

2° Le quatrième maître doit être au collège, ce me semble. Si vous m'aviez déjà envoyé la statistique si désirée,²⁹³ j'aurais vu cet état et avisé aux moyens requis.

3° Pourquoi deux directeurs de conférence ?

4° Viriliter age, tu quoque, et confortetur cor,²⁹⁴ et point de gnougnou.²⁹⁵ Vraiment la chose en vaut la peine.

Tout à vous en N.-S.

Garicoïts, Ptre.

P.-S. - Lisez et cachez la lettre à M. D[artigues].

228. - A M. Pierre Barbé,²⁹⁶ Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, petit format, papier bleu, trois pages écrites sur quatre, avec le sceau de l'évêché de Bayonne et un cachet..

F.V.D.

Bétharram, le 28 D^{bre} 1859.

Mon cher ami,

Ce que vous me dites, me prouve une fois de plus que M. Dartigues²⁹⁷ a besoin d'être dirigé comme un enfant, et c'est sur quoi j'insiste toujours. Il faut lui dire et répéter

que sa manière d'agir ne peut offrir que des inconvénients sans fin ni compte, et tels et tels inconvénients ; qu'au lieu de faire comme il fait, il doit continuer notre œuvre, comme vous, autant que possible, puisqu'il est dans la nature des choses d'avancer, de prospérer par les mêmes moyens qui lui ont donné naissance. Aussi n'ai-je voulu dire autre chose à M. Dartigues, lorsque je lui ai recommandé d'agir sous votre direction, faisant non seulement comme vous la classe et autres choses, mais encore faisant tout cela sous votre direction, ne s'inspirant qu'auprès de vous.

Que ce soit donc encore vous-même qui agissiez au collège²⁹⁸ plutôt que vos bras²⁹⁹ qui y sont ; que ceux-ci n'agissent du moins jamais que par vous, le bien est là ; poussez les choses dans ce sens, simplement et ouvertement, en vous appuyant sur ma volonté expresse, j'ajouterai, sur la bénédiction que le Seigneur a répandu sur cette œuvre par votre ministère. Dites franchement à M. Dartigues que je vous ai chargé de vous entendre avec lui sur cela, et que, devant Dieu, je veux que les choses soient conduites sur ce pied, sans retard, sans réserve aucune, disposé à ne reculer devant aucun sacrifice.

Comprenez donc et traduisez ma pensée et ma volonté, pour mettre un terme à ces fausses manœuvres, à ces démarches ridicules et compromettantes, qui ne peuvent qu'aboutir au scandale, au déshonneur et au mépris des individus et de la Société. En deux mots, que M. Dartigues comprenne qu'il doit saisir votre ancienne conduite au collège, qu'il doit l'embrasser et la continuer sous votre direction. Encore une fois, le bien est là, n'est que là. Parlez donc à M. Dartigues en mon nom, et dites-lui que jamais je n'ai entendu autre chose, ni pu entendre autre chose, parce que la volonté de Dieu est là. Qu'il ne faille donc pas y revenir, et assurez-vous que vous avez toute l'autorité pour agir en ce sens.

Quant à M. Lalanne,³⁰⁰ il est tout entier à votre disposition. Je lui ai dit de se mettre entièrement à votre disposition. Il m'a répondu sans balancer que bien volontiers il le ferait. Aidez-vous-en donc et aussi de M. Goailhard,³⁰¹ au moins un peu, afin que vous soyez plus à vous-même pour donner l'impulsion à tout.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

229. - A M. Pierre Barbé,³⁰² Supérieur du Collège Moncade.

Autographe de Bétharram, quatre pages petit format, avec le cachet n° 2 et le sceau de l'évêché de Bayonne.

F.V.D.

Bétharram, le 29 D^{bre} 1859.

Mon cher ami,

Il me semble que ma lettre d'hier vous fixe pour tout ce que vous avez à faire, pour faire marcher les personnes et les choses conformément à nos règles et l'obéissance. Tout en vous tenant derrière ces deux choses, agissez sans crainte ; plus de lambinage ; faites disparaître tous ces désordres palpables, voyant un peu les choses par vous-même, et, une fois le désordre constaté, le poursuivre sans relâche jusqu'à ce qu'il ait disparu entièrement. Agissez donc, comme je vous le disais hier, en vous aidant de M. Lalanne,³⁰³ de M. Goailhard³⁰⁴ et même de M. Serres³⁰⁵ autant que vous le jugerez à propos. Pourquoi

donc M. Guilhaas,³⁰⁶ comme ancien de la société, et même M. Taret³⁰⁷ ne vous seraient-ils pas utiles ? La Société a tout droit à un dévouement réel de la part du premier, et le second a aussi beaucoup de facilité pour bien des choses, sous beaucoup de rapports, à l'égal de M. Serres en santé.

M. Dartigues aussi est bon, mais il a besoin d'être conduit avec paternité, sans doute, mais absolument comme un enfant, sans qu'il s'en doute trop. Il faisait beaucoup de bien à Arudy.³⁰⁸ L'essentiel est que vous l'aidiez, après l'avoir initié à votre manière de faire. Il ne résistera pas à ma volonté formelle. Mettez-le sur ce pied, et tout ira bien avant longtemps.

Pour voir les choses un peu par vous-même, vous pourriez aller quelquefois passer la récréation au milieu des enfants, les encourager à se montrer dignes d'eux-mêmes par leur application, leur obéissance envers les maîtres, surtout envers M. Dartigues, que vous leur présenterez comme un autre vous-même, etc., etc. Leur dire aussi quelques mots dans des réunions des dimanches ; surtout conduire les maîtres dans leurs relations entre eux et à l'égard de vos enfants, exigeant des inférieurs qu'ils se conduisent à l'égard de M. D[artigues] comme à votre égard, si vous y étiez, etc., etc.

Pour la sainte communion, vous tiendrez à ce que la règle s'observe et vous exhorterez à ce que vous savez être conforme à l'usage qui a lieu ici.³⁰⁹

Dites à tout ce monde-là que je verrais avec la plus vive peine qu'on suivît cet esprit écolier ou tout autre, si contraire à celui de nos règles, qu'on leur a constamment prêché ici comme une chose absolument nécessaire à tout membre de la Société.

Quant au petit cours d'histoire naturelle, etc., rien n'empêche qu'on n'enseigne les éléments de ces sciences, sans toutefois sortir ouvertement du programme, sans détriment de ce qu'il renferme. Presque dans toutes les classes, il y a des élèves capables d'ajouter aux connaissances du programme d'autres connaissances utiles, comme une récompense de leur application et un fruit de leur talent distingué. Cela ferait honneur aux professeurs et aux élèves et du bien à l'établissement. C'est facile à voir : v. g. qu'au sortir de la division supérieure française, avec la préparation exigée depuis Pâques, on eût des sixièmes meilleurs, toutes choses égales, que ceux qui auraient fait la huitième, la septième, etc. ; aussi de meilleurs quatrièmes, après avoir fait la sixième, que ceux qui auraient fait la cinquième d'après la vilaine routine, salariée, paresseuse, honteuse, etc.

Tout à vous en N.-S. J.-C.

Garicoïts, Ptre.

230. - A M. Didace Barbé,³¹⁰ Supérieur du Collège Saint-Joseph.

Copie dont le texte est dans *Pensées*, p. 484.

[Fin décembre 1859]

.....

Dites à vos si intéressants élèves³¹¹ que j'ai été très content de voir, par votre compte rendu, combien ils profitent des soins que vous leur donnez, et des efforts qu'ils paraissent faire pour vous donner toutes sortes de satisfactions par leur application et leur progrès.³¹² Puissent-ils surtout être votre joie et votre couronne³¹³ par leur sagesse.

Dites-leur qu'à votre demande je leur accorde bien volontiers deux vacat, dans le but et dans l'espoir bien fondé de les encourager à s'orienter³¹⁴ bien, sous votre direction, à prendre un élan généreux, comme des géants,³¹⁵ pour parcourir chacun sa carrière corde magno et animo volenti.³¹⁶

.....

231. - A M. Pierre Barbé,³¹⁷ Supérieur du Collège Moncade.

Copie dont le texte a été publié dans *Pensées*, p. 474.

[1859-1860]

.....

Sursum corda ! Votre lettre me rappelle le passage du psaume LXV: Imposuisti homines, vous avez placé des hommes sur nos têtes...

Il y a deux mille ans, disons mieux : toujours, c'est comme cela qu'on sentait le poids de ce fardeau. Mais le prophète connaissait comme nous le moyen de le porter corde magno et animo volenti,³¹⁸ hilariter³¹⁹ : Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium.³²⁰

Que faire ? Les hommes sont et seront toujours hommes. Il faut tâcher d'en tirer le meilleur parti possible. Prions, gémissons, et portons le poids du jour et du travail,³²¹ avec humilité et avec un abandon entier à Dieu, toujours persuadés que c'est lui qui nous gouverne et qui conduit toutes ces choses, et que par conséquent rien ne nous manquera, que bien loin de là, sa bénédiction nous accompagnera toujours.

En avant! tant que le bon Dieu voudra.

.....

¹ Lettres 190, 221, 222.

² Lettres 215, 188.

³ Lettres 200, 201, 220.

⁴ Lettres 175, 177, 178, 180, 181, 187, 194, 195, 199, 213.

⁵ Lettres 179, 191, 217, 219, 221.

⁶ Lettre 210.

⁷ Lettres 206, 195, 212, 216, 217, 223, 224, 225, 227.

⁸ Lettres 182, 183, 191, 202, 219, 227, 228, 182, 185, 197.

⁹ Lettres 184, 187.

¹⁰ Lettre 212.

¹¹ Lettre 228.

¹² Lettre 212.

¹³ Lettres 207, 208.

¹⁴ Lettre 194.

¹⁵ Lettre 226.

¹⁶ Lettres 177, 211.

¹⁷ Lettre 184.

¹⁸ Lettres 191, 184.

¹⁹ Lettre 209.

²⁰ Lettres 180, 187.

²¹ Lettres 187, 188, 215.

²² Lettre 215.

²³ Lettre 230.

²⁴ Lettres 205, 211.

²⁵ Lettres 193, 196, 198.

²⁶ Lettres 224, 231.

²⁷ Lettre 228.

²⁸ Lettres 223, 229.

²⁹ Lettres 223, 229.

³⁰ Lettres 218, 223, 225.

³¹ Lettres 218, 229.

³² Lettres 188, 219.

³³ Jean-Baptiste Ducos, né à Lasseube (B.-Pyr.) le 8 juillet 1824, ordonné le 21 décembre 1850, vicaire de Sault-de-Navailles le 10 janvier 1851, desservant de Moncla, le 26 décembre 1854, vicaire de Sault-de-Navailles le 6 décembre 1858 ; malade, il se retire du ministère en 1870 ; décédé en 1903.

³⁴ Oraison du Saint-Esprit.

³⁵ Victor Paradis, *Lettre* 166.

³⁶ Il s'agit des points de sa *Méthode pour connaître et suivre la volonté de Dieu*, *Lettre* 164.

³⁷ Le septième point est : *obéir*.

³⁸ Didace Barbé, *Lettre* 6.

³⁹ Avec un prêtre espagnol, don Manuel Erauquin, qui se fit bénévolement leur professeur d'espagnol, les introduisit à l'église Saint-Jean et les poussa à fonder un grand collège de 500 élèves à Buenos-Aires. Les premiers missionnaires du Sacré-Cœur, envoyés en Argentine par saint Michel Garicoïts, ont trouvé un solide appui auprès de quelques prêtres irlandais. A Buenos-Aires, ils furent aidés par l'éminent Père Fahy ; dans son église de la Miséricorde, ils rencontrèrent le P. Sarrote, *Let.* 169, qui y donnait une mission aux Basques ; à Montevideo, ils bénéficièrent des bons offices du Père Kirivan ; plus tard, un civil, M. Jackson, sera le bienfaiteur de la résidence, de l'église et du collège de l'Immaculée-Conception.

⁴⁰ M. Victor Paradis, *Lettre* 166.

⁴¹ L'esprit d'usurpation est « *un cancer dévorant, un monstre* », contre lequel lutte saint Michel Garicoïts ; voir *Doct. Spirit.*, p. 213.

⁴² Avec joie.

⁴³ C'était M. Vignau, *Lettre* 106.

⁴⁴ MATTH., XXIV, 36.

⁴⁵ M. Victor Paradis, *Lettre* 166.

Il était, quand saint Michel Garicoïts lui adresse cette lettre, dans la résidence de Saint-Louis-de-Gonzague, à Pau. Il désirait exercer son ministère parmi les malades et les soldats. Son supérieur, qui le savait déjà fort pris par l'aumônerie des Filles de la Croix, ne le lui permettait point, autant qu'il l'aurait désiré.

⁴⁶ Le ministère auprès des malades et des soldats.

⁴⁷ M. Vignau, *Lettre* 106.

⁴⁸ Pierre Vignau, *Lettre* 106.

⁴⁹ Victor Paradis, *Lettre* 166.

⁵⁰ L'orphelinat des Filles de la Croix.

⁵¹ On appelait Hospice à Pau ce que nous appelons l'hôpital.

⁵² La règle du *socius* est fixée par deux textes. Celui du *Sommaire* porte : *Nullus domo egrediatur, nisi quando et cum socio superiori visum fuerit* (Règles Communes).

Celui des Constitutions est plus ample :

Eadem de causa egredi de domo non debent, nisi quando et cum quo socio superiori visum fuerit. Nec domi hi cum illis libere pro suo arbitratu colloquantur, sed cum iis tantum, qui a superiori praescripti fuerint; quando exemplo et spiritualibus colloquiis aedificationem accipiant, non autem offensionem, et proficiant in Domino. (III^e part., chap. I, n° 3).

⁵³ M. Victor Paradis, *Lettre* 166.

⁵⁴ Le Supérieur de Pau, M. Vignau, *Lettre* 106.

⁵⁵ Pour l'importance de ce mot, voir *Lettre* 97.

⁵⁶ Vocabulaire particulier : *aigres lamentations*.

⁵⁷ Le chanoine Salvat Etchégaray, *Lettre* 130.

⁵⁸ Angelin Minvielle, *Lettre* 143.

⁵⁹ Ce mot manque dans le texte original.

⁶⁰ Le chanoine Etchégaray était en résidence à Saint-Louis-de-Gonzague sous l'autorité de M. Vignau. Il avait refusé le titre de vicaire général d'Aire, et Mgr Hiraboure avait pris alors un ancien élève de saint Michel Garicoïts au séminaire de Bétharram, M. Dhers, qui était depuis 1839 chargé des Dames Ursulines. Pour remplacer celui-ci, M. Etchégaray fut nommé aumônier de Sainte-Ursule, et l'on crut que cette nomination avait été dictée par le désir d'être agréable à Mgr Hiraboure, dont M. Etchégaray était le cousin, et qui avait été lui-même aumônier de cette communauté.

C'était en 1857. Deux ans après, voici que saint Michel Garicoïts signale à M. Etchégaray que sa *position est anormale*, et l'invite à renoncer à cette aumônerie. Bien qu'il soit très attaché à cette œuvre, M. Etchégaray apprécie davantage les observations du fondateur ; et dès qu'il en a reçu l'ordre, il faut le dire à son honneur, il quitte Pau et rentre à Bétharram. Ce rappel est attribué immédiatement à la volonté expresse de Mgr Lacroix, qui ne voyait pas sans déplaisir que l'évêque d'Aire eût là le prétexte de se rendre fréquemment au couvent des Ursulines. Ces bruits viennent à l'oreille de saint Michel ; il proteste aussitôt :

« *C'est là une pure calomnie. C'est moi qui ai cru être obligé, en conscience, de retirer M. Etchégaray de Sainte-Ursule, où il se croyait en mission perpétuelle, et négligeait l'œuvre principale pour laquelle il avait été envoyé.* »

M. Etchégaray fut remplacé dans cette aumônerie par un de ses anciens confrères de Sainte-Croix, M. Thuillier.

⁶¹ Pierre Barbé, *Lettre* 86.

⁶² Honoré Serres, directeur officiel du Collège d'Orthez, voir *Lettre* 183.

⁶³ Honoré Serres, né en 1825 à Sainte-Suzanne, entré dans la société du Sacré-Cœur le 1^{er} mai 1847, ordonné le 2 juin 1849, décédé à Orthez, le 22 février 1860, directeur officiel depuis 1850 du Collège Moncade.

Pour la jeunesse de leur bonne ville d'Orthez, MM. Mirande et Planté, comme doyen et maire, ont enfin obtenu, en 1849, les éducateurs, que saint Michel Garicoïts a formés pour son Ecole Notre-Dame. C'est la première bouture qui se détache du tronc de Bétharram. Sa transplantation sera particulièrement soignée. A la cité d'Orthez, ne sont envoyés que des maîtres d'élite. Il sont jeunes, ardents et dévoués, comme on l'est à l'ère des fondations.

Parmi eux, deux hommes se distinguent : M. Barbé, qui pendant 35 ans sera l'ossature de l'œuvre, et M. Serres qui en est déjà l'âme. Intelligent et modeste, à la fois méthodique et plein de dynamisme, avec le rayonnement d'une vie intérieure intense, M. Serres retient l'attention. Fidèle aux indications de saint Michel, son premier souci est de mettre l'enseignement à la portée de tous, de mener de front le classique et le moderne. En un bref espace de temps, moins de dix années, il fit de Moncade une maison d'éducation modèle, justement renommée.

Sans l'éclair du génie, il appartient à la race des triomphateurs ; il est de ceux qui par leur seule présence forcent les sympathies. En titre, il n'est que le supérieur et le directeur officiel du collège ; en fait, il est le directeur spirituel de la sous-préfecture.

Ses élèves l'adorent ; et chez les *Dames Noires*, les *Dames de Saint-Maur*, les jeunes élèves sont aussi friandes de ses instructions que leurs maîtresses de sa direction ; les notables de la société, d'un même élan, lui ont confié leur âme et celle de leurs enfants ; le vénérable Père Cestac, pour les cas difficiles, presse les Servantes de Marie de recourir aux lumières de ce « bon prêtre ». Pendant dix ans, il est l'oracle de la cité et le maître qui fait le succès du collège.

Il a contribué avec ardeur au développement de l'enseignement libre, soutenant l'œuvre du Père Cestac. Celui-ci écrit en 1851 : « Arrivé chez les Pères de Moncade, M. l'abbé Serres fit une exclamation, en me disant que la Providence m'avait certainement conduit chez lui, ce jour ; qu'il était sur le point de m'écrire pour me prier d'aller à Sainte-Suzanne, attendu que le Conseil municipal avait délibéré d'appeler une institutrice, et qu'il fallait aussitôt conjurer l'orage en paraissant et en mettant en train l'organisation des écoles des Sœurs. Il me proposa, sur cela de partir immédiatement pour Sainte-Suzanne et nous partîmes immédiatement ».

C'est surtout un bon disciple de saint Michel. Il s'est formé à ses leçons, pénétré de sa pensée. « *Une de ses conférences*, dit-il, *me fait plus de bien qu'une longue retraite !* » Il vit dans son lumineux sillage, se conformant à ses exemples, répandant sa doctrine, citant ses paroles.

Saint Michel l'aime à son tour comme son image. Quand il mourra prématurément, il ramènera affectueusement ses restes sur le Calvaire de Bétharram, et il en gravira fréquemment les pentes pour se recueillir sur sa tombe. Il lui est doux, il l'avoue, de monter sur ce haut-lieu pour y prier, y passer quelques instants avec les premiers et les meilleurs de ses enfants. Là reposent M. Cassou, qui apparut glorieux après sa mort, le Frère Léonide, qui avait la jeunesse et la sainteté de saint Louis de Gonzague, M. Rossigneux, son converti, un ange !...

M. Serres, en effet, avait plus de talent que de santé ; son zèle le consuma vite ; en dix ans, la lame aura usé le fourreau. Il tombe malade au printemps 1859 ; saint Michel aussitôt le rappelle près de lui, pour veiller en personne à ses soins, hâter sa guérison. M. Serres est heureux de répondre à tant de sollicitude. Mais comment gagner Bétharram ? Le temps est affreux, et toutes les diligences sont fouettées par les bises du pôle. Saint Michel s'impatiente :

« *Arrivez, lui écrit-il, arrivez dès le premier beau jour, non seulement pour 20 francs, mais pour 40 et même pour 60 francs, s'il le faut !* »

Le voilà enfin à Bétharram. Le repos, quelques médicaments raniment ses forces ; saint Michel l'envoie, en juin, faire une cure aux eaux. En novembre, le convalescent retourne à Orthez. Sans ménagement, il reprend toute son activité ; en quelques semaines, il fléchit et s'épuise. Le médecin le condamne au repos absolu. Quel sacrifice pour cette âme de feu ! Avec l'hiver, le mal s'aggrave ; en février, une crise soudaine annonce la fin. Au collège, en ville, consternation générale.

Saint Michel accourt immédiatement. Le père s'empresse au chevet de ses enfants, chaque fois que la mort les dispute à son affection. Pour le reconforter, quels mystérieux propos va-t-il tenir à ce jeune agonisant, à ce bon ouvrier de trente-cinq ans, qui redoute de comparaître devant Dieu presque les mains vides ? Simplement d'abord il se penche vers lui, comme pour l'embrasser, il le regarde avec ses yeux illuminés, puis il lui parle doucement, comme parle un dévot serviteur de Notre-Dame :

« *Courage, mon ami, courage ! Rappelez-vous que vous avez dit souvent pendant la vie : sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in hora mortis nostrae... C'est maintenant que vous allez éprouver l'effet de cette prière. Abandonnez-vous avec confiance entre les bras de cette bonne Mère !* » (Summ., p. 261)

A ces mots, M. Serres meurt dans un éclair de joie. Un témoin salue sa disparition en ces termes : « Une légion d'esprits d'élite, se vouant avec ardeur à l'enseignement, s'était groupée autour de M. Garicoïts, studieuse, laborieuse, avide de bien, le poursuivant avec succès... M. Honoré Serres était des plus distingués et des meilleurs parmi ceux qui succombèrent avant l'âge » (DE MADAUNE, *L'Héroïsme Sacerdotal*).

⁶⁴ Par ce déplacement à 20, 40 et même 60 francs d'Orthez à Bétharram, soit 7.000, 8.000 et 12.000 francs de notre monnaie, c'est un voyage de luxe que saint Michel offre à M. Serres.

⁶⁵ Cette formule, que saint Michel n'emploie que très rarement, révèle quelle place exceptionnelle M. Serres occupe dans le cœur du saint. On verra plus loin qu'il lui réserve après sa guérison deux places de choix : celle d'*inspecteur général* de l'enseignement, et celle de visiteur des résidences. (*Lettre* 223)

⁶⁶ Didace Barbé, *Lettre* 16.

⁶⁷ Mgr de Escalada ne céda point, comme il en avait été question, l'église et le presbytère de la Merced aux missionnaires de Bétharram ; ils furent d'abord hébergés, aux frais du gouvernement, au couvent Saint-François du 5 novembre au 16 décembre 1856 ; ils ont loué ensuite une maison pour y établir leur première résidence en terre américaine, près du monastère des Clarisses et de la chapelle Saint-Jean, où ils sont accueillis avec une charité toute franciscaine, et où ils commencent leur ministère. Ils s'y font justement apprécier pour leur zèle et leur vertu. Six ans après leur arrivée, quand le 8 septembre 1862 meurt le chanoine Godoy, chapelain des religieuses, l'autorité ecclésiastique les appelle à cette aumônerie, et leur confie la direction des Filles de Sainte-Claire avec le soin de la chapelle Saint-Jean.

Leur apostolat auprès des Basques et des Français, dans la chapelle du monastère, pouvait parfois gêner les moniales. Un centre religieux indépendant eût été préférable. Aussi les missionnaires voulaient-ils bâtir une église française à Buenos-Aires, comme M. Barbé et ses professeurs avaient construit un collège pour leurs élèves.

⁶⁸ Le projet en question était, semble-t-il, de confier aux missionnaires de Bétharram l'église et la paroisse de Belgrano.

⁶⁹ Salvat Etchégaray, *Lettre* 130.

⁷⁰ Cf. Lettres du 11 et 15 avril 1859.

⁷¹ MATTH., XXV, 21. Très bien, bon et fidèle serviteur, partage la joie de ton Seigneur...

⁷² LUC, XV, 10. Et la joie sera très grande parmi vos frères...

⁷³ Le P. Salvat Etchégaray, *Lettre* 130.

⁷⁴ Frère Joannès Arostéguy, était alors en résidence au collège Saint-Joseph à Buenos-Aires, *Lettre* 141.

⁷⁵ La spiritualité de saint Michel Garicoïts utilise tout, les avantages comme les inconvénients, avec pourtant une préférence marquée pour les inconvénients ; on y apprend, comme ici, à « *tirer parti des obstacles* », à « *tirer le bien du mal* », voir *Lettre* 207, etc.

⁷⁶ Trois de ses sœurs étaient entrées après lui dans l'état religieux, chez les Filles de la Croix d'Igon : Marie en 1852, Maria en 1855, Marie-Anne en 1859 ; voir *Lettre* 128.

⁷⁷ Le trois sœurs de Frère Joannès.

⁷⁸ Ces deux métaphores de l'obéissance parfaite, selon saint Ignace, ne sont guère employées par saint Michel Garicoïts, peut-être parce qu'elles sont l'objet des railleries de Michelet à cette même époque. Il connaît certes l'article des constitutions de la compagnie de Jésus : « *Sibi quisque persuadet, quod qui sub obedientia vivunt, se ferri ac regi a divina Providentia per superiores suos sinere debent, perinde ac si cadaver essent, quod quoquoque ferri, et quacunque ratione tractari se sinunt: vel similiter atque senis baculus, qui ubicumque et quacumque in re vellet eo uti qui eum manu tenet, ei inservit* ». (Pars VI, cap. 1)

Aux mots *bâton, cadavre*, il préfère ceux d'*instrument* et de *bras*. Voir *Lettres* 49, 167.

⁷⁹ Voir *Lettre* 85.

⁸⁰ Didace Barbé, supérieur de la mission américaine, avait fondé le collège Saint-Joseph à Buenos-Aires, l'année antérieure ; l'œuvre, après de difficiles débuts, était prospère et réclamait de nouveaux renforts ; saint Michel les envoie, et présente à M. Barbé les nouvelles recrues, voir *Lettre* 16.

⁸¹ Frère Jeantin, né Quilhahauquy à Bugnein (B.-Pyr.) le 12 août 1826, mort à Irun le 7 janvier 1908.

⁸² Jean-Carmel Souverbielle, *Lettre* 94.

⁸³ Auguste Dulong, né à Loubajacq (H.-Pyr.) le 27 octobre 1837, élève de N.-D. de Bétharram, entré dans la Société le 29 octobre 1854, ordonné à Buenos-Aires, le 20 décembre 1861, assistant de M. Barbé au collège Saint-Joseph, supérieur de Montevideo en 1873 ; conseiller général de 1897 à 1909, décédé le 6 mars 1919.

⁸⁴ Victor Serres, né à Orthez le 22 septembre 1839, entré dans la Société le 29 octobre 1854, ordonné en 1864, mort le 15 août 1872 à Bétharram.

Professeur au collège de Buenos Aires de 1859 à 1865, puis au collège de Montevideo jusqu'à sa mort. Il a laissé un récit vivant des premières années de l'apostolat des Prêtres du Sacré-Cœur en Amérique.

⁸⁵ Pierre Pommès, né à Baigts (B.-Pyr.) le 9 juillet 1837, entré dans la Société le 13 octobre 1857, ordonné le 21 décembre 1861 à Buenos-Aires, mort à Montevideo le 14 août 1919.

Saint Michel reconnaît que M. Pommès n'est pas une grande intelligence, mais qu'il est susceptible d'être très utile. La prévision du saint s'est réalisée comme une prophétie. M. Pommès s'est révélé un des meilleurs ouvriers ; son goût pour le dessin lui a permis de s'initier à l'architecture ; sur ses plans ont été construits plusieurs édifices : deux ailes du collège Saint-Joseph, deux collèges des Dames du Sacré-Cœur à Buenos Aires et la Maison Neuve à Bétharram ; il fut pendant longtemps préfet de discipline avec une autorité inégale au collège Saint-Joseph, supérieur ensuite au séminaire d'Almagro, et, avant sa mort, de la résidence de Montevideo.

Son corps a été retrouvé intact à Montevideo, dix ans après l'inhumation.

⁸⁶ MATTH., XXV, 23.

⁸⁷ Ce bref paragraphe résume, avec force et séduction, la méthode de gouvernement de saint Michel ; dans une communauté, il établissait le double règne de la loi d'amour et d'obéissance entre le supérieur et les inférieurs, sous le rayonnement et l'action de la grâce de Dieu.

⁸⁸ Frère Joannès, *Lettre* 141.

⁸⁹ Voir *Lettre* 85.

⁹⁰ Louis Larrouy, *Lettre* 157.

⁹¹ Évêque de Buenos-Aires (ce siège ne deviendra archiépiscopal qu'en 1865), Mgr Mariano-José de Escalada, né en 1799 à Buenos-Ayres, nommé évêque de Buenos-Aires en 1854, décédé à Rome le 28 juillet 1870.

⁹² Ce *Triduum* est une allusion aux trois jours, que passèrent sans boire ni manger les foules, poursuivant Jésus au désert, avant la multiplication des pains, arrachant ce cri de pitié au cœur de Jésus : « *J'ai compassion de cette foule de gens, qui restent avec moi depuis trois jours...* »

⁹³ M. Guimon, *Lettre* 66.

⁹⁴ Etienne-Marie-Bruno d'Arbou, né le 26 décembre 1778 à Toulouse, ordonné en 1808, d'abord professeur, puis en 1811 supérieur du grand séminaire de sa ville natale, vicaire général en 1819, nommé à l'évêché de Verdun le 24 janvier 1823, sacré à Paris le 13 juillet, proposé comme coadjuteur du cardinal-archevêque de Toulouse, démissionnaire le 3 avril 1827 ; nommé évêque de Bayonne le 16 mars 1830, installé le 25 février 1831 ; il donne sa démission le 9 mai 1837, et elle est acceptée le 10 août ; retiré à Toulouse, il mourra 21 ans plus tard sous l'habit franciscain, le 3 mars 1858 ; inhumé à Saint-Etienne.

Parmi les qualités d'esprit et de cœur, que la santé déficiente met en relief, quelques traits précisent sa physionomie : bonté, modestie, conscience, et dignité sacerdotale. Il est bon, libéral même ; pendant son bref séjour à Bayonne, il consacra plus d'un million aux bonnes œuvres. Il est austère pour lui-même et détaché des honneurs. Il renonce deux fois aux fonctions épiscopales, quand il voit ses forces le trahir. Il a surtout un sentiment très élevé du sacerdoce.

Le professeur et le supérieur de séminaire survivent dans l'évêque. A son arrivée sur le siège de Verdun, il n'y a point de grand séminaire, il l'établit dans le palais de l'évêché. A Bayonne, les séminaires bénéficient de sa plus grande sollicitude. Il achève, pour celui de sa ville épiscopale, les constructions entreprises par Mgr d'Astros, et il s'occupe de l'aménagement de celui de Bétharram. Dans ce but, il demande des fonds au ministre des cultes dès le 18 avril 1831, et il renouvelle sa demande le 26 août.

C'est le séminaire de Bétharram, qui va mettre en relations ce prélat avec Michel Garicoïts, et très vite les unir par une mutuelle estime et affection. Mgr d'Arbou nomme le saint à la charge de M. Lassalle. A ce nouveau supérieur, qui pourtant ne manquait pas d'expérience, puisqu'il en exerçait les fonctions sans en posséder le titre, Sa Grandeur donne des directives : il y en a pour les maîtres : « Que Messieurs les directeurs se trouvent réunis dans les exercices communs de la chapelle, de l'examen particulier et récréations... Qu'on s'applique uniquement à l'œuvre du séminaire... » Il y en a pour les élèves : « Vous serez difficile pour tout le monde... Il importe de n'avoir aucun doute sur les sujets présentés au sous-diaconat... »

Chez Mgr d'Arbou, ces recommandations n'impliquent aucune défiance pour le supérieur de Bétharram. Mais l'évêque a une très haute conception du sacerdoce ; il renforce donc les études des séminaristes et choisit avec soin les clercs. Les incapables et les malades sont écartés. Il veut un clergé d'élite.

C'est bien aussi l'intention de saint Michel. Avant la rentrée qui suit sa prise en charge, bien que la mesure réduise le nombre des élèves à 57, il n'hésite point, le 6 octobre 1831, à proposer au prélat le renvoi de six théologiens. L'évêque désormais sait qu'il est compris et témoigne au supérieur de Bétharram une confiance sans réserves. Il le désigne pour établir avec M. Saint-Guily, directeur du séminaire de Bayonne, un nouveau plan d'études ; il lui déclare bientôt qu'il est « déterminé à ne prononcer l'exclusive d'aucun sujet présenté par lui », et il le signale aux séminaristes « comme un bon directeur pour leur conscience. »

Avec les années, les sentiments de l'évêque sont presque ceux d'un ami dévoué. Il insiste pour que saint Michel vienne à Bayonne comme confesseur des retraites pastorales ; et on constate sa présence plusieurs fois. Il invite M. Bellocq en novembre 1835 et M. Castaing en août 1837 à prendre conseil pour toutes affaires spirituelles du supérieur de Bétharram ; c'est lui qu'il charge de veiller sur M. Paradis de Pontacq, atteint de troubles mentaux, de réveiller chez M. Chot-Plassot, de Livron, les principes de théologie morale, dont il a besoin pour son ministère sacerdotal.

Le diocèse de Bayonne doit à Mgr d'Arbou l'achèvement de son grand séminaire, la fondation du carmel d'Oloron en 1833, de l'œuvre de N.-D. du Refuge par le Père Cestac en 1836. La Congrégation de Bétharram lui doit davantage encore : son existence.

C'est grâce à lui que saint Michel a pu s'engager sûrement dans la voie providentielle ; il a donné son approbation à sa mission, il l'a mis en possession du berceau de la fondation, le monastère et le sanctuaire de N.-D. de Bétharram, il a donné l'autorisation à quelques membres de son clergé d'entrer dans la nouvelle Communauté religieuse ; quoique un peu incertain au début du succès de l'entreprise, il favorise son essor par ses conseils et ses ressources ; le 22 novembre 1834, il lui concède les privilèges accordés aux Missionnaires de Hasparren ; il la visite souvent. A l'occasion, il donne son avis, expose ses idées ; ainsi, il écrit le 4 juin 1837 :

« ... Je persiste toujours à penser qu'on ne devrait appeler d'une manière fixe à la maison de Bétharram que des sujets propres à l'œuvre des missions ; car il est à remarquer que les ecclésiastiques attachés à ce ministère ne peuvent d'ordinaire le remplir que pendant un certain temps, et que c'est lorsqu'il est devenu trop pénible pour leur santé, que le ministère de l'intérieur de la chapelle devient pour eux une sorte de retraite, qui rend toujours leur zèle infiniment utile. Ainsi lorsqu'il est question d'établissement et de corps, ce ne doit jamais être le besoin du moment, qui doit régler le parti à prendre ; il faut examiner le but, l'ensemble, et supporter, en attendant, les inconvénients auxquels le temps doit mettre un terme... »

Mgr d'Arbou, dans sa retraite, continuera à s'intéresser à l'œuvre de saint Michel Garicoïts ; de Toulouse, il vient la visiter, s'entretient avec les religieux comme un père avec ses enfants ; avant de mourir, il lui lèguera sa chapelle épiscopale. (MERCIER DES ROCHETTES, *Mgr d'Arbou, évêque de Bayonne*, dans *Société des Lettres de Bayonne*, 1934.)

⁹⁵ La date de la fondation de la Société du Sacré-Cœur est établie avec quelques flottements. Le décret romain de louange et d'approbation la fixe en l'année 1832. La célébration, en 1935, du premier centenaire de son existence indique l'année 1835. La tradition semblerait en préciser le jour : ce serait le 8 septembre, fête de la Nativité de la T. S. Vierge.

Dans ces différentes dates, il y a un fait réel. La fondation d'une communauté religieuse n'est point un phénomène instantané, circonscrit dans un bref espace ; c'est plutôt une sorte de création continue. Dans sa première retraite de Toulouse sous la direction du Père Le Blanc, saint Michel Garicoïts prend conscience de sa mission de fondateur ; la Société est fondée, elle existe déjà dans son esprit et dans son cœur : c'est en 1832. En 1832 encore la fondation connaît une nouvelle étape : le fondateur soumet son projet à Mgr d'Arbou. On pourrait aussi assigner à la fondation la date de l'arrivée des premiers compagnons du fondateur, le 31 août 1834 pour M. Chirou, janvier 1835 pour M. Larrouy, le 13 juillet pour M. Fondeville ; c'est en effet, en octobre de cette année que la fondation prend corps ; la petite communauté naissante s'organise en société religieuse, adopte le règlement des *Prêtres Adorateurs* de Hasparren, élit saint Michel pour supérieur, avec promesses d'obéissance et pauvreté.

A l'occasion de la fête de la *Nativité de Marie*, dont il est venu célébrer les solennités au sanctuaire de N.-D. de Bétharram, Mgr Lacroix donne, six ans après, en 1841, à saint Michel et à ses compagnons les Constitutions qu'il a rédigées pour la *Société des Prêtres Auxiliaires du Sacré-Cœur de Jésus*, titre choisi pour la nouvelle famille religieuse. Il est à remarquer cependant que ce ne fut point le jour de la *Nativité* de la Vierge, le mercredi 8 septembre. C'est seulement le jeudi 9 que Mgr Lacroix signe ses Constitutions, et le *vendredi* 10 que saint Michel Garicoïts et ses disciples, pendant la messe de Sa Grandeur, font les vœux annuels de religion.

La tradition a groupé ces divers événements pour les commémorer chaque année en une seule fois, le 8 septembre, jour de la *Nativité*.

⁹⁶ Mgr Bertrand-Sévère Laurence, *Lettre* 385.

⁹⁷ Mgr François Lacroix, *Lettre* 37.

⁹⁸ Les Constitutions du 9 septembre 1841.

⁹⁹ La Société des Hautes-Etudes de Sainte-Croix d'Oloron, *Lettres* 63, 68, 92.

¹⁰⁰ Simon Guimon, *Lettre* 66.

¹⁰¹ Jean-Baptiste Harbustan, *Lettre* 125.

¹⁰² Pierre Sardoy, *Lettre* 269.

¹⁰³ Le Carême de Notre-Dame.

¹⁰⁴ Sur cette église de Buenos-Aires, voir *Lettre* 184.

¹⁰⁵ Vocabulaire particulier, *Lettre* 10.

¹⁰⁶ Didace Barbé, *Lettre* 16.

¹⁰⁷ Il semble bien que cette initiale cache M. Guimon qui écrivait à cette époque à saint Michel Garicoïts : « *Nous n'avons d'autre chagrin que celui de ne pas faire assez de bien. Il nous faudrait ici une église à nous, une maison et un collège... Nous les aurons, si Dieu le veut...* »

¹⁰⁸ A propos de cette église, voir *Lettre* 184.

¹⁰⁹ Oraison du Saint-Esprit : *Goûter ce qui est droit; jouir des consolations du Saint-Esprit.*

¹¹⁰ Madame Aphalo appartient à cette famille de sa paroisse natale de Saint-Just-Ibarre, dont saint Michel reconnaît les sentiments chrétiens, *Lettre* 17, et qui avait donné au couvent d'Ustaritz une religieuse.

¹¹¹ Marc Aphalo, né en 1795, avait fréquenté avec saint Michel le collège de Saint-Palais.

¹¹² Le chanoine Salvat Etchégaray, *Lettre* 130.

¹¹³ C'était à cette époque Jean-Pierre-Marcel Batcave, né à Orthez le 4 septembre 1805, ordonné le 22 novembre 1829, vicaire d'Oloron en 1830, desservant de Saint-Michel en 1837, vicaire de Saint-Martin de Pau en 1838, doyen de Nay le 24 février 1848, chanoine honoraire en 1876, décédé le 4 février 1892.

¹¹⁴ *Qu'ils sont beaux* (les pieds des messagers de l'Evangile !) (ROM., X, 15.)

¹¹⁵ Chanoine Etchégaray, *Lettre* 130.

¹¹⁶ Vocabulaire particulier ; *Lettre* 45.

¹¹⁷ Il avait donné une mission à Nay, voir *Lettre* antérieure.

¹¹⁸ Psal. CXXV, 6 : *afin que vous veniez dans la joie avec une abondante moisson.*

¹¹⁹ L'abbé Jacques Larrabure, né à Saint-Jean-Pied-de-Port le 21 août 1807, ordonné le 24 mai 1834, vicaire de la cathédrale de Bayonne le 25 juillet 1834, curé doyen de Saint-Palais de 1846 à 1859.

¹²⁰ ROM. XII, 12 : *Ayez la joie de l'espérance, soyez constants dans l'épreuve.*

¹²¹ Paraphrase de *et pauci sunt qui inveniunt eam* (MATTH., VII, 14), *il est petit le nombre de ceux qui la trouvent.*

¹²² Paraphrase de *quae retro sunt obliviscens* (phil., III, 13) et de *exultavit ut gigas ad currendam viam* (Ps. XVIII, 6) et qui peut se traduire : *oubliant le passé, nous réjouissant comme des héros qui s'avancent dans leur carrière, soupirant après les jours désirables, après notre seule félicité éternelle, brûlant du désir de la posséder.*

¹²³ Jean Espagnolle, né à Ferrières (h.-Pyr.) en 1828, commence ses études, en 1842, à l'école N.-D. de Bétharram ; c'est un des élèves de latin que saint Michel Garicoïts, sous la menace des sanctions de l'Université, est obligé d'envoyer poursuivre ses classes d'abord à l'école presbytérale du curé d'Eaux-Bonnes, puis au collège de Saint-Palais ; il entre dans la Société en 1844, professeur à Orthez de 1849 à 1853, ordonné le 21 mai 1853 ; il remplit, de 1854 à 1857, les fonctions de maîtres des novices à Bétharram ; en 1857, il devient professeur de rhétorique au séminaire d'Oloron ; en 1860, il est nommé vicaire d'Arudy ; il part pour Paris et entre en 1862 dans le clergé parisien ; il est nommé vicaire de N.-D. de Lorette. Il était membre de la société des Etudes Historiques de Paris.

Intelligent et travailleur, il a laissé d'importants ouvrages sur la langue française : *La Clef du Vieux Français, Origine de notre Vieille Langue, L'Origine du Français* (2 vol.) et le *Dictionnaire Etymologique*.

¹²⁴ Pour le même thème, voir *Lettres* 193, 195, etc.

¹²⁵ C'est un des principes, que, sur un rythme poétique, saint Michel répétait :

*« Etre ce qu'on est,
Etre bien ce qu'on est, chose importante!
C'est tout !*

Tout le reste, c'est pure vanité.

*Etre prêtre,
Etre prêtre de Bétharram,
Etre cela, et être bien cela !*

.....

Supérieur de cette communauté, suis-je bien cela ?

*Etre ce qu'on est,
Etre bien ce qu'on est, chose importante, infiniment importante!
C'est tout !*

Et tout le reste n'est rien ; c'est une pure vanité !

*Etre homme,
Etre chrétien,
Etre prêtre, prêtre de Bétharram, supérieur de cette communauté,
Etre tout cela,
Etre bien tout cela,*

Vous comprenez que cela, c'est tout pour moi !

Si je venais aujourd'hui à mourir,

Si j'étais bien tout cela !

Si je n'étais pas cela, et bien tout cela !

Quand même je serais tout le reste,

Vanité, malheur !

Que me servira d'avoir été tout le reste ?

.....

Quelle conclusion pratique ?

- Abnégation de tout le reste,

Et s'efforcer sans retard, sans réserve, sans retour, à être ce que je suis, ce que nous sommes ». (Ecrits du P. Garicoïts, cahier n° 3, n° 432.)

¹²⁶ Sur cette idée, voir *Lettre* 49.

¹²⁷ *Faites cela ; vous aurez la vie véritable et vous la donnerez à beaucoup d'autres.* Cf. LUC, X, 28.

¹²⁸ Saint Michel retrouve ici l'idée fondamentale du cardinal de Bérulle, qui situe Dieu au centre de la vie spirituelle. Le maître de l'Ecole française avait cette formule théocentrique : *Il faut premièrement regarder Dieu et non pas soi-même*. Après lui le fondateur de Bétharram écrit : « *Avoir avant tout et toujours Dieu en vue* », (L. 278) et mieux encore : « *Ayez toujours devant les yeux, d'abord et avant tout Dieu et son adorable volonté* ». (L. 426.) « *D'abord toujours et de tout cœur Dieu et la loi de charité qu'il a coutume de graver dans les âmes* ». (L. 241.)

Ce principe revenait souvent sur ses lèvres en chaire et au confessionnal. Il est présenté ainsi au cours d'une conférence : « *Nous devons envisager toujours Dieu, qui est notre fin* ». (*Pensées*, p. 108, *Doct. Spir.*, p. 292.)

¹²⁹ Pierre Barbé, *Lettre* 86. Il est consulté ici comme directeur de l'école primaire d'Orthez.

¹³⁰ Frère Damien Forsans de Sallespisse, (B.-Pyr.), 1823-1894.

¹³¹ Jean-Marie Miro, né à Ferrières (H.-Pyr.) le 20 juillet 1838, élève de l'école Notre-Dame en 1853, entré dans la Société le 25 août 1856, ordonné le 21 septembre 1864, d'abord professeur à l'école primaire d'Orthez de 1858 à 1860, à Moncade ensuite de 1860 à 1863 et de 1872 à 1877, à Bétharram de 1863 à 1872 ; en 1877, il est aumônier des Filles de la Croix de Pau ; en 1886, chapelain de Saint Louis de Gonzague, et depuis 1879 vice-postulateur de la cause de saint Michel Garicoïts et du Vénérable Père Cestac ; décédé à Anglet le 8 mai 1916. Il est inhumé dans le cimetière des Servantes de Marie.

¹³² Jean Espagnolle, *Lettre* 194.

¹³³ Par exemple dans la lettre 194.

¹³⁴ Sur le même thème, *Lettres* 193, 194.

¹³⁵ On retrouve ici la pensée de saint Vincent de Paul, presque avec les mêmes termes : « *Il semble, écrivait-il, que les affaires de Dieu se font peu à peu, et quasi imperceptiblement, et que son esprit n'est pas violent et tempestif* ». (COSTE, op. cit., tome II, p. 226.)

¹³⁶ L'interprétation de ce passage de l'évangile de saint Jean (chap. XX, vers. 21) a son fondement dans la tradition chrétienne. Saint Grégoire dit : « *Electos vero apostolos Dominus non ad mundi gaudia, sed sicut ipse missus est, ad passiones in mundum misit. Quia ergo Filius amatur a Patre, et tamen ad passionem mittitur; ita et discipuli a Domino amantur, qui tamen ad passionem mittuntur in mundum* » (Homil. XXVI in Evang.) Et l'*Imitation de Jésus-Christ* met ces paroles sur les lèvres de Jésus: « *J'ai dit à mes disciples bien aimés: Je vous aime comme mon Père m'a aimé (JOAN. XV, 9) Aussi les ai-je envoyés, non pour jouir, mais pour soutenir de grands combats, non pour posséder des bonheurs, mais pour souffrir des mépris* » (Liv. III, chap. XX, V).

¹³⁷ Sur ce thème, *Lettre* 85.

¹³⁸ Sur ces mots, *Lettre* 266.

¹³⁹ LUC, X, 28.

¹⁴⁰ M. Pierre Barbé, *Lettre* 86.

¹⁴¹ Il s'agit sans doute de M. Serres, *Lettre* 183.

¹⁴² Le chanoine Etchégaray, *Lettre* 130 ; il était accouru au chevet de Mgr Hirabure, son cousin.

¹⁴³ Ce mot manque dans le texte.

¹⁴⁴ Il s'agit de l'évêque d'Aire. Prosper-Michel-Arnaud Hiraboure, né à Bayonne le 7 octobre 1805 ; élève, comme saint Michel, de l'Ecole Saint-Léon ; professeur avec lui au petit séminaire de Larressore ; ordonné prêtre le 13 juin 1829, il reste dans la maison, comme professeur de rhétorique ; le 22 juillet 1832, il est vicaire de Saint-André de Bayonne, le 23 août 1834 aumônier des Dames Ursulines de Pau, le 18 janvier 1839, vicaire général de Mgr Lacroix et le 20 mars 1852, curé-archiprêtre de Saint-Martin de Pau ; en voyage à Pau, Napoléon III fut frappé de la distinction de cet ecclésiastique, qui lui souhaitait la bienvenue dans un admirable discours, et le 16 décembre 1856, par décret, il le préconisait comme évêque d'Aire ; sacré à Auch, le 8 mars 1857 par Mgr de Salinis et Mgr Laurence, il prit possession de son siège ; il allait être élevé à l'archevêché d'Avignon, quand une chute, pendant une tournée pastorale, occasionna sa mort, le 6 juin 1859.

C'était une riche nature, que Dieu comblait de ses faveurs ; après de brillantes études secondaires, il est professeur de rhétorique au séminaire de Larressore, et dans ce corps professoral d'élite, c'est le plus estimé par les élèves et pour son enseignement et pour sa direction spirituelle ; bon écrivain et excellent orateur, c'est le prédicateur que se disputent les églises et les couvents de Pau et de Bayonne ; il aime d'ailleurs ce ministère ; il y ajoute celui du confessionnal, surtout chez les Dames de Lorette, les Ursulines et les Filles de la Croix ; dans le diocèse d'Aire, comme évêque, il se rendit très populaire par son affabilité et sa piété simple et douce ; le vénérable Père Cestac constate qu'il est « *extraordinairement aimé* ».

Entre saint Michel Garicoïts et Mgr Hiraboure existe une grande amitié. Elle a commencé peut-être à Bayonne, où tous les deux fréquentent l'école Saint-Léon ; elle s'est resserrée au séminaire de Larressore, où ils sont professeurs ensemble jusqu'en 1824 ; les années et les charges n'ont fait que la fortifier, car M. Hiraboure a choisi saint Michel pour son directeur de conscience, il recourt souvent à ses lumières. Le fondateur de Bétharram trouve en lui un solide appui pour ses initiatives ; dès qu'il fonde l'Ecole Notre-Dame, et que déjà elle triomphe des premières difficultés, M. Hiraboure s'efforce d'attirer sur elle l'attention des familles chrétiennes dans la presse, le *Mémorial* de Pau ; dès le 7 novembre 1840, dix ans avant le vote de la loi Falloux, avec toute l'autorité que lui donne son titre de vicaire général, il pousse saint Michel Garicoïts à ouvrir les cours secondaires.

« Monseigneur, lui écrit-il, verrait avec plaisir l'exécution du plan relatif à l'établissement d'une classe de latin sous la direction de l'abbé Gaye. Il lui permettrait de quitter le ministère et de se retirer à Lestelle pour y travailler de concert avec vous au bien de la jeunesse... » (BOURDENNE, *Vie et Œuvre*, p. 154.)

Avant son sacre, Mgr Hiraboure se retira au couvent des Filles de la Croix d'Igon, pour y faire sa retraite sous la direction de saint Michel. Celui-ci remplissait sérieusement sa tâche de directeur de conscience ; à l'occasion, il ne négligeait point de lui adresser quelques observations. Quand on lui annonça la nouvelle de sa mort, il s'écria : « *Ah ! mon Dieu, j'allais lui écrire pour l'avertir qu'il était hors de sa voie ; il négligeait l'administration de son diocèse en s'occupant de donner des missions...* » (Summ., p. 447) ; Mgr Hiraboure était capable d'apprécier les avis de son ami, car il était, comme lui, épris de sainteté.

¹⁴⁵ Sœur Thopine, née Eugénie Poey à Boeil-Bezing (B.-Pyr.) le 15 avril 1821, décédée à Igon le 12 juin 1859.

¹⁴⁶ Chanoine Dhers, né à Sauveterre en 1804, élève de saint Michel au séminaire de Bétharram, ordonné en 1829, vicaire de Saint-Jacques de Pau, desservant de Géronce, en 1839 aumônier des Dames Ursulines de Pau, vicaire général de Mgr Hiraboure de 1857 à 1859, mort en 1879.

¹⁴⁷ Michel Fradin, *Lettre* 416.

¹⁴⁸ Revue ecclésiastique, où il était déclaré que le même prêtre ne pouvait être à la fois aumônier et confesseur d'un couvent de religieuses. Saint Michel qui remplit ces deux charges à Igon, se dispose aussitôt à abandonner la direction des Filles de la Croix. Une réponse expresse de Rome vint l'en dissuader.

¹⁴⁹ Le 2 mai 1859, la France et l'Italie avaient déclaré la guerre à l'Autriche ; la victoire de Solferino, le 24 juin, faisait espérer la paix, qui fut signée le 11 juillet à Villafranca.

¹⁵⁰ Jean Mouthes, né à Pontacq le 23 mars 1815, ordonné en 1840, desservant de Boeil-Bezing, entré dans la société le 1^{er} février 1859, aumônier à Igon en 1859, conseiller général de 1863 à sa mort, le 12 août 1877.

¹⁵¹ Jean Mouthes, un des collaborateurs de saint Michel Garicoïts à l'œuvre d'Igon, voir la lettre précédente.

¹⁵² Pour ce thème voir L. 97, 102, 116, 123, 124, 131, 132, 201, 202, etc.

¹⁵³ Pierre Barbé, supérieur de Moncade, *Lettre* 76.

¹⁵⁴ Antoine Carrerot, *Lettre* 399.

¹⁵⁵ Dominique Guilhaas, *Lettre* 287.

¹⁵⁶ Jacques Dartigues, *Lettre* 206.

¹⁵⁷ Les choses dont il est question dans la lettre antérieure.

¹⁵⁸ Sœur Salvinie, née Louise Saint-Pastous, le 17 juillet 1834 à Andrest (Htes-Pyr.), entrée chez les Filles de la Croix le 24 juillet 1854, supérieure de la résidence de Lézat (Ariège) vers 1862, de Trie de 1879 à 1888, de Bagnères de 1888 à 1895, où elle meurt le 31 décembre.

¹⁵⁹ Sur ces tentations, voir plus loin, *Lettre* 388.

¹⁶⁰ Elle devait faire ses vœux perpétuels le 26 septembre 1859.

¹⁶¹ Paroisse des Hautes-Pyrénées.

¹⁶² Pierre Barbé, *Lettre* 86.

¹⁶³ Voir lettre du mois d'octobre 1858.

¹⁶⁴ Ce mot n'est pas dans le texte.

¹⁶⁵ Le personnel de Moncade est alors de 9 professeurs et de 3 frères, contre 12 l'année antérieure et 16 à Oloron.

¹⁶⁶ Ces derniers mots de la phrase sont ajoutés après coup.

¹⁶⁷ Voir lettre du 21 juillet 1859, l'enquête prescrite.

¹⁶⁸ Sans doute des élèves qui jugent défavorablement leurs maîtres, affaire dont il est parlé dans une lettre antérieure.

¹⁶⁹ Antoine Carrérot, voir *Lettre* 399.

¹⁷⁰ Honoré Serres, *Lettre* 183.

¹⁷¹ Jacques Dartigues, né à Coarraze le 24 mai 1824, élève de l'école Notre-Dame de Bétharram, ordonné le 14 juin 1851, entré dans la Société de Sainte-Croix d'Oloron en cette même année ; en 1855, il est nommé vicaire d'Arudy jusqu'à son entré dans la Société du Sacré-Cœur en 1857 ; en 1859, il est à l'école primaire, et au collège Moncade à Orthez ; économe, en 1862, il est directeur de l'école communale d'Orthez ; en 1873 aumônier des Servantes de Marie d'Anglet ; en 1877 il succède à M. Barbé comme supérieur du Collège Moncade ; en 1885, il renonce à sa charge, pour devenir aumônier des Filles de la Croix d'Igon ; décédé le 29 mai 1902.

M. Dartigues avait connu saint Michel Garicoïts dès son enfance à Coarraze ; à l'école Notre-Dame, il se confessait à lui ; quand il fut élève du grand séminaire de Bayonne, il aimait pendant les vacances se remettre sous la direction du saint de Bétharram, qui restera jusqu'à sa mort son maître de conscience.

M. Dartigues avait d'ailleurs besoin d'un guide vigilant ; à condition d'être conduit, il était un ouvrier précieux. Il se fit aimer partout. Silencieux, discret, modeste, il avait une grande affection pour les petits et réussissait bien auprès d'eux. Par sa bonté et simplicité exemplaires, il suscita parmi les jeunes d'excellentes vocations.

C'était un de ces hommes qui sont la force d'une société religieuse. Leur solide piété, leur obéissance, un travail acharné et un dévouement sans bornes, compensent l'absence de dons exceptionnels. Dans le rang, sous la conduite de M. Barbé et la direction de saint Michel, peut-être mieux que dans ses fonctions de supérieur, il a été un des bons artisans des œuvres d'Orthez.

¹⁷² Jacques Dartigues, *Lettre* 206.

¹⁷³ La Société du Sacré-Cœur était alors diocésaine ; ses membres faisaient un vœu spécial d'obéissance à leur évêque.

¹⁷⁴ Dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel, saint Michel Garicoïts enseigne toujours à profiter de la situation réelle ; voir *Lettre* 187 et *passim*.

¹⁷⁵ Didace Barbé, *Lettre* 16.

¹⁷⁶ Dans le collège, qu'il avait construit et inauguré le 19 mars 1859, M. Barbé n'avait pour collaborateurs que M. Magendie et le Frère Joannès ; voir *Lettres* 140, 141.

¹⁷⁷ Saint Michel avait envoyé en Amérique, en cette année 1859, une deuxième équipe de sept missionnaires ; un prêtre, Carmel Souverbielle, trois scolastiques : Auguste Dulong, Pierre Pommès, Victor Serres, et le Frère Jeantin Quilhahauquy ; partis de Bayonne le 18 avril sur le « Général-Exelmans », ils arrivèrent à Buenos-Aires le 11 juillet, après un arrêt de 15 jours à Montevideo. Voir *Lettre* 188.

¹⁷⁸ Vocabulaire particulier, voir *Lettre* 14. Comme les apôtres étaient avec le Christ, saint Michel a mis ses religieux au service du Sacré-Cœur ; en eux il réveille l'esprit des apôtres.

¹⁷⁹ Le P. Pierre Barbé, voir *Lettre* 86.

¹⁸⁰ Le P. Jacques Dartigues, *Lettre* 203.

¹⁸¹ Allusion à la lettre du 28 juillet.

¹⁸² Didace Barbé, fondateur du Collège Saint-Joseph, voir *Lettre* 16.

¹⁸³ Ce mot n'est pas dans l'autographe.

¹⁸⁴ Didace Barbé, *Lettre* 16.

¹⁸⁵ Sur ces mots, voir *Lettre* 266.

¹⁸⁶ Voir *Lettre* 45.

¹⁸⁷ Le livre de la Sagesse porte : *omnia bona pariter cum illa*; VII, 11.

¹⁸⁸ Mouthes, *Lettre* 20, avait été associé au ministère du couvent d'Igon par saint Michel Garicoïts en juillet 1859.

¹⁸⁹ Après sa deuxième retraite de Toulouse - la dernière sous la direction du Père Le Blanc - en 1837-1838, saint Michel avait fait adopter par ses premiers compagnons les Règles qui avaient été élaborées en suivant fidèlement les Constitutions de la Compagnie de Jésus. Une première fois, Mgr Lacroix les avait approuvées provisoirement le 6 octobre 1838 ; une deuxième fois, le 9 septembre 1841, et il en avait autorisé l'observance pour la « conduite spirituelle » seulement, et en ce qui ne s'écarterait point des *Constitutions des Prêtres Auxiliaires du Sacré-Cœur*, qu'il venait de promulguer. (Voir *Lettre* 154)

Ces règles, qui expriment son idéal de vie religieuse, saint Michel les applique à la lumière des Constitutions de la Compagnie de Jésus et des meilleurs interprètes ; il les a modifiées aussi à plusieurs reprises pour mieux les adapter aux religieux et aux œuvres, selon les circonstances et les leçons de l'expérience. A partir de 1849, pour les résidences qui se fondent en Europe et en Amérique, des secrétaires en établissent des copies qui portent la signature de Mgr Lacroix. Le musée historique du Collège Saint-Joseph de Buenos-Aires en conserve un exemplaire soigné.

Aux prêtres de la Société du Sacré-Cœur, au moins pendant leurs retraites annuelles, le fondateur donnait un exemplaire du *Thesaurus Societatis Jesu*, qui contient avec les *Exercitia Spiritualia* de saint Ignace, le *Directorium* et les *Industriae* du Père Aquaviva, le *Summarium Constitutionum*. Sous ce titre, se trouve une sélection des principaux passages des *Constitutiones Societatis Jesu*, en forme d'articles de loi, qui remonte à saint Ignace, mais qui ne fut éditée qu'après sa mort, par le Père Lainez. Le texte actuel est bien postérieur ; il ne fut fixé qu'en 1580, par le Père Mercurian.

¹⁹⁰ L'expression est de Cicéron, *Tusc.*, II, 54.

¹⁹¹ Vocabulaire particulier : *embarras*.

¹⁹² Saint Michel fait de cette première règle « le principe et le fondement de toute vie chrétienne et religieuse » (*Doctr.*, p. 213). Il expliquait et commentait avec soin, avec insistance, cette première règle, dans ses conférences spirituelles hebdomadaires. C'est l'écho de l'une d'elles, peut-être même celle dont il parle ici, qu'on perçoit dans *Pensées*, p. 110, 137, 188, 284, 329, et *Doct. Spir.*, p. 145, 150, 271, 332, 341. Voir *Lettres* 219, 226.

Première règle. - Quoique nous devions espérer que la souveraine Sagesse et Bonté de Dieu, notre Créateur et Seigneur, qui a daigné commencer cette petite Société, la conservera, la gouvernera et l'avancera dans son saint service ; que, de notre côté, la loi intérieure de charité et d'amour que le Saint-Esprit a coutume de graver dans les cœurs y contribuera plus efficacement que toutes les constitutions extérieures, néanmoins parce que la douce économie de la Divine Providence exige la coopération de ses créatures, et que le Vicaire du Christ Notre-Seigneur l'a ainsi établi, et qu'enfin, les exemples saints et la raison elle-même nous l'enseignent Seigneur, nous avons jugé nécessaire d'écrire ces Constitutions, qui nous aident à mieux marcher dans la voie du Seigneur. [*Quamvis summa Sapientia et Bonitas Dei Creatoris Nostri ac Domini sit, quae conservatura est, gubernatura, atque promotura in suo sancto servitio hanc minimam Societatem Jesu, ut eam dignatus est inchoare, ex parte vero nostra, interna charitatis et amoris illius lex, quam Sanctus Spiritus scribere, et in cordibus imprimere solet, potius, quam ullae externae Constitutiones, ad id adjutura sit ; quia tamen suavis dispositio Divinae Providentiae suarum creaturarum cooperationem exigat, et quia Christi Domini nostri Vicarius ita statuit, et Sanctorum exempla, et ratio ipsa nos ita docet in Domino ; necessarium esse arbitramur Constitutiones conscribi, quae juvent ad melius in via incepta Divini obsequii procedendum, juxta Instituti nostri rationem.*]

¹⁹³ De tous les commentaires des Constitutions de la Compagnie de Jésus, celui de Suarez a été le plus étudié par saint Michel Garicoïts.

¹⁹⁴ Le fondateur de Bétharram, dans ses conférences spirituelles, a souvent expliqué la valeur et l'importance de cette deuxième règle, qui oriente le religieux du Sacré-Cœur dans sa vie intérieure et dans son apostolat ; voir *Pensées*, p. 241, 269, 324, 327, et *Doct. Spir.*, p. 209, 329, 331. Elle est souvent rappelée dans cette correspondance ; voir *Lettres* 226, 257, 293.

Deuxième règle. - La fin de cette Société est, non seulement de travailler au salut et perfection de notre âme avec la grâce de Dieu, mais encore avec cette même grâce de se dévouer sans réserves au salut et perfection du prochain. [*Finis bujus Societatis est, non solum salutem et perfectionem propriarum animarum cum divina gratia vacare, sed cum eadem impense in salutem, et perfectionem proximorum incumbere.*]

¹⁹⁵ La correspondance des missionnaires d'Amérique avait souvent l'honneur d'être un texte de lecture publique pour la Communauté.

¹⁹⁶ Mgr Lacroix, *Lettre* 37.

¹⁹⁷ Le collège d'Orthez essaya de créer le cycle complet des classes dès l'année 1858-1859 ; voir *Lettres* 108, 212, 249, 296, etc.

¹⁹⁸ Créés en 1847, les cours secondaires ne dépassaient pas la classe de quatrième dix ans après. C'est en 1856, sous le rectorat du P. Romain Bourdenne, qu'on y fait la rhétorique.

¹⁹⁹ Voir *Lettres* 195, 207, 209.

²⁰⁰ On peut la combattre, mais non la vaincre.

²⁰¹ Que la lumière se fasse, qu'il fasse briller sur nous son visage et qu'il ait pitié de nous afin que nous connaissions...

²⁰² Pierre Barbé, *Lettre* 86.

²⁰³ D'accord avec Mgr Lacroix, saint Michel Garicoïts avait fait organiser à l'école primaire d'Orthez, en bas, comme on disait, un petit pensionnat. En haut, c'est-à-dire à Moncade, on estimait que ce pensionnat nuisait au collège secondaire ; on en voulait la suppression. Saint Michel n'admet point les raisons qu'on allègue pour sa fermeture, et se retranche derrière les ordres de son évêque.

²⁰⁴ Le destinataire a ajouté ces mots, empruntés en partie à la lettre du 24 juillet 1859 : « Elle a été établie après mûr examen et après avoir conféré avec Mgr pendant trois jours ».

²⁰⁵ Voir *Lettre* 59.

²⁰⁶ Expression que saint Michel a pu emprunter à saint François de Sales, et qui marque bien sa prudence. *Lettre* 69.

²⁰⁷ Ce réaliste qu'est saint Michel prise fort les leçons de l'expérience. Son action s'y appuie. S'il s'attache plus à la pratique qu'à la théorie, ce n'est point par mépris de la spéculation ; son esprit s'y intéresse, y puise même cette joie de connaître qui séduit un intellectuel. Mais il est convaincu que la vie est un meilleur maître que les livres. Les plus belles conceptions logiques lui semblent des constructions en l'air : « *Les a priori humains ne valent rien. Que de plans superbes, que de républiques, que de gouvernements ont été ainsi conçus et réalisés dans des têtes humaines ! Œuvres humaines, Dieu les a mises par terre. Où sont-elles ? Elles avaient été conçues indivinitus* » (*Doct. Spir.*, p. 183 et 119).

²⁰⁸ En son village natal de Larressore, M. Jean Daguerre (voir *Lettre 5*), avait fondé au XVIII^e siècle une œuvre pour le diocèse de Bayonne. Il y établit en 1733 un petit séminaire, puis un corps de missionnaires ; il y ajouta en 1739 un cours de philosophie et de théologie ; enfin il y accueille les étudiants du grand séminaire diocésain, que l'évêque de Bayonne, Mgr d'Arche, en 1774, veut soustraire à l'influence janséniste de leurs maîtres, les Pères de la Doctrine Chrétienne. La Révolution, qui dispersa élèves et professeurs, rendit l'Etat possesseur de la maison.

En 1820, Mgr d'Astros en obtient l'usage pour y établir le petit séminaire du Pays Basque. Restaurée d'abord par M. Capdevielle, l'institution ne prend son essor qu'avec la nomination de M. Clavier comme supérieur, voir *Lettre 257* ; elle continue à prospérer avec ses successeurs : Haramboure de 1834 à 1850, Maisonnave de 1851 à 1871, etc... Saint Michel y a résidé du mois d'octobre 1821 au 1^{er} janvier 1824, comme surveillant, professeur et économe.

²⁰⁹ Le petit séminaire Sainte-Marie d'Oloron, confié depuis 1855 à la Société du Sacré-Cœur : voir *Lettres 252, 143, 151*.

²¹⁰ Cf. MATH. (XII, 34) : *Ex abundantia enim cordis, os loquitur.*

²¹¹ Honoré Serres, directeur du Collège Moncade, *Lettre 183*.

²¹² Jacques Dartigues, *Lettre 206*.

²¹³ Vocabulaire particulier : *agent de mésintelligence*.

²¹⁴ Jean Espagnol, *Lettre 194*.

²¹⁵ Angelin Minvielle, *Lettres 143, 151*.

²¹⁶ Il s'agit d'élèves qui se préparent à entrer dans la Société.

²¹⁷ Le curé de Jurançon était M. Camors, né à Bénéjacq en 1818, mort en 1865.

²¹⁸ Jean Hayet, *Lettre 95*.

²¹⁹ Jean Lalanne, né le 1^{er} mars 1812 à Lahourcade, ordonné en 1840, vicaire à Casteide-Cami, à Cescou, membre de la Société des Hautes-Etudes d'Oloron en 1845, entré dans la Société du Sacré-Cœur le 24 octobre 1855, économe du séminaire d'Oloron de 1855 à 1858, professeur dans la même maison, directeur spirituel à Orthez de 1860 à 1861 ; décédé à Bétharram le 22 juin 1861.

²²⁰ Pierre-Siméon Fondeville, né à Bruges (B.-Pyr.) le 5 janvier 1805, ordonné le 13 juin 1829, d'abord missionnaire diocésain, puis le 1^{er} janvier 1830 desservant de Labatmale, le 15 janvier 1832 d'Asson, se joint à saint Michel le 13 juillet 1835, d'abord économe de la petite société naissante, chapelain de Notre-Dame de Bétharram, conseiller général du 24 septembre 1863 au 22 décembre 1872, date de sa mort.

Pour l'histoire, M. Fondeville est avant tout le confesseur de saint Michel Garicoïts. Mais il en est aussi, après un long contact de l'âme, l'admirateur et l'ami ; il dira du fondateur : « C'était plus qu'un trésor que Mgr Loison avait laissé au diocèse en quittant la terre ». Lui, cependant, revendique un autre titre, et on ne peut le refuser à ce prêtre qui fut pendant 35 ans chapelain du sanctuaire de la Vierge, celui d' « *Ouvrier de N.-D. de Bétharram* ».

La Reine du Ciel a soigneusement préparé son serviteur. Dès sa naissance, il est consacré à N.-D. de Bétharram. A cinq ans, il vient y faire son premier pèlerinage et le renouvellera chaque année. Il a besoin tout jeune de grandes vertus ; car depuis 1815, il est au chevet de son père, dont une paralysie précoce a brisé la carrière médicale. Le régent du village, à qui on l'a confié en de rares moments pour lui enseigner les rudiments, le pousse très loin. Quand, à 17 ans, il se présente au petit séminaire de Saint-Pé, il est admis en troisième, et s'y classe en bonne place.

Dans cette maison, s'éveille d'abord le goût des cérémonies, puis le désir du sacerdoce. Il ne le cache point à ses parents : ils taxent le projet de folie. Mais la Vierge de Bétharram veille sur son élu. Tous les samedis, elle lui envoie de son sanctuaire, M. Destenabe, directeur du Séminaire, qui délaisse la chaire de théologie pour le confessionnal. Trois jours de retraite, en avril, l'ont déterminé à suivre sa vocation, quand Mgr d'Astros, avec la confirmation, lui communique la force de l'esprit de Dieu.

Il était temps ! Sa famille est résolue à le détourner de sa voie. Elle l'arrache à ses maîtres ecclésiastiques, et le transplante au collège royal de Pau. Il y va et triomphe. En une année, il a épuisé le programme, et mérité le certificat de fin d'études. Ce succès le rend audacieux ; sans ses parents et malgré eux, il force les portes du grand séminaire.

La Vierge l'attire vers celui de Bétharram. Il y arrive, en 1825, comme étudiant, en même temps que saint Michel Garicoïts comme professeur. Il n'est ni son élève ni son pénitent. Il sera d'abord son infirmier (car auprès de son père, il s'est frotté d'un peu de médecine) et bientôt son aide ; c'est à lui, après le sous-diaconat, le 22 mars 1828, que revient la surveillance du dortoir des philosophes.

Dans ce cadre de piété et d'études, une forme d'apostolat le séduit : les missions paroissiales. Le 1^{er} mars 1829, son évêque l'appelle à Nay ; il s'y rend. C'est pour recevoir le diaconat, c'est surtout pour dégager sa voie. Après vêpres, il aborde Mgr d'Astros, et lui manifeste ses désirs : « Je voudrais être missionnaire ».

Sa demande est agréée. Après son ordination du 13 juin 1829, il est nommé missionnaire. Il donne sa première mission à Pontacq. Mgr d'Astros, qui préside la clôture, est charmé de son éloquence. Il l'amène avec lui en tournée pastorale, et à Lestelle, à Montaut, dans plus de vingt paroisses, cède la parole à ce jeune prédicateur.

La révolution de 1830, qui supprime les missions, le rejette dans le service paroissial. Il devient curé de Labatmale, puis d'Asson. Il se dépensait dans cette paroisse depuis deux ans, lorsqu'une maladie grave l'obligea à se démettre. Entre les murs humides de l'ancien grand séminaire abandonné, saint Michel commençait son œuvre. Autour de lui s'étaient groupés déjà MM. Guimon, Chirou, Larrouy. M. Fondeville se tourne aussi vers Bétharram ; il y a déjà son cœur ; il lui semble que Marie l'attend, qu'elle lui réserve une place de prédilection, depuis que sa pieuse mère l'a consacré enfant à la Vierge des Pyrénées.

Il fait sa demande ; et malgré quelques réserves de Mgr d'Arbou, saint Michel le reçoit dans sa Communauté naissante, le 13 juillet 1835. Avec sa petite santé, il n'était point taillé pour l'apostolat. Mais il possédait quelques écus, ce qui indiquait ses talents d'administrateur. Aussi ses compagnons sont-ils d'accord pour lui laisser le titre d'économe, se réservant l'apostolat dans les paroisses.

Dans leurs maisons, les nouveaux missionnaires, à l'appel de leur fondateur, ne négligent aucun effort pour réveiller dans le pays la dévotion séculaire à N.-D. de Bétharram. En moins de quatre ans, ils ont évangélisé plus de cinquante centres ; partout sur leur pas les foules s'ébranlent, et l'antique pèlerinage retrouve son essor. Toute l'année désormais, surtout pendant le carême, les pèlerins accourent à « *la dévote Chapelle* ». Pour les accueillir, saint Michel Garicoïts organise un service quotidien, et sans jamais renoncer à sa part de ce ministère, il désigne un chapelain. C'est M. Fondeville.

Il avait autrefois rêvé de missions ; désormais Bétharram sera sa mission. Sauf quelques rapides évasions au secours des églises voisines, il est maintenant pour la vie au sanctuaire, l' « *Ouvrier de Notre-Dame* ».

La Vierge Marie a-t-elle ouvrier plus accompli que ce bon religieux ? Le confessionnal est sa cellule, et parfois sa prison, car les pénitents l'assiègent d'un flot lent et renouvelé. Y a-t-il un peu de répit ? Un autre ministère l'attend. Des pauvres mendient une aumône, des malades implorent ses bénédictions, des malheureux sollicitent ses conseils ; à tous, avec la communion, il donne un moment de bonheur et une plus grande espérance.

Il se prodigue surtout auprès des plus déshérités. Car on lui adresse de partout des simples, des sourds, des muets, des estropiés ; la chapelle semble parfois une cour de miracles. Il a une patience inépuisable ; on dirait qu'il a un don spécial pour leur enseigner la piété, la religion. On calcule qu'en moins de trente ans, plus de 1.500 infirmes sont passés à son école.

Son travail à la chapelle ne le dispense point d'être au service de la Communauté. C'est le préfet de santé de Bétharram. S'il soigne tout le monde, il doit veiller spécialement sur la santé de saint Michel, quand ses forces déclinent ; il contrôle ses repas, trop facilement escamotés pour mieux avancer la tâche ; il lui signifie de rester au monastère, quand son état est grave. C'est lui qui, dans la confession hebdomadaire, a reçu les confidences les plus délicates de son âme, lui qui a entendu ses suprêmes aveux avant la mort, qui a essuyé ses dernières larmes, qui lui a conféré l'extrême-onction et fermé les paupières. Il est resté son compagnon fidèle jusqu'aux portes de l'éternité.

Il l'accompagne encore jusqu'au sommet du Calvaire. Lorsque ses restes auront été ensevelis dans la chapelle de la Résurrection, il y montera souvent, pour s'entretenir avec l'ami disparu, implorer la protection d'un saint, et il y conduira tout le monde comme en pèlerinage.

²²¹ André Dupont, né à Nay en 1836, élève de l'école Notre-Dame en 1850-1853, du grand séminaire de Bayonne, ordonné le 6 juillet 1862, et, depuis cette date, collaborateur de son frère Dominique à l'œuvre du collège Saint-Joseph de Nay, chanoine honoraire le 19 mars 1908, décédé le 4 juillet 1908.

Il fut d'abord l'enfant de chœur de saint Michel Garicoïts, lorsqu'il célébrait au monastère des Dames Dominicaines de Nay. Après ses études secondaires, il entra au grand séminaire de Bayonne, et le 18 septembre 1858 reçut la tonsure et les ordres mineurs. Alors commença pour lui une longue crise spirituelle. Jusqu'à cette date, il se laissait porter joyeusement vers le sacerdoce. A ce moment des doutes l'assaillent. Consulté, son directeur de grand séminaire et le supérieur lui-même, M. Manaudas, essayent de le rassurer, l'engagent à aller de l'avant. De plus en plus tyrannique, une force étrange le pousse hors de sa voie. Il cherche un confesseur qui l'autorise à quitter la soutane, mais en vain. Après deux ans de perplexité, il accepte de faire un séjour prolongé à Bétharram.

Il soumet son cas à saint Michel. Celui-ci prie, écoute, réfléchit, exige que le jeune clerc lui expose longuement et par écrit les raisons qui le détournent de la vie ecclésiastique. Ce rapport, il le soumet à son évêque, Mgr Lacroix. Son opinion est faite depuis longtemps ; maintenant qu'elle est confirmée par l'autorité épiscopale, il remplit avec énergie son devoir de directeur.

Avant d'entendre l'abbé Dupont, il pose ses conditions :

« *Me promettez-vous que vous entrerez dans les saints ordres?*

- Je ne vous le promets point.

- *Sans cela, je ne vous confesserai point.*

- Pourquoi ?

- *Vous êtes dans la disposition de péché mortel; le jour où vous quitterez la soutane, vous irez trop contre la volonté de Dieu.* » (Procès Ordinaire.)

André Dupont dut se retirer sans confession. Il s'adressa à M. Fondeville qui fut très accommodant. Mais au reçu de cette lettre du saint, véritable sommation, M. Fondeville court chez son pénitent et lui déclare : « Je ne m'occupe plus de vous ! » Toujours en quête d'une décision favorable, le séminariste ira faire une retraite à Pau, chez les Jésuites. Ses désirs ne furent point exaucés. A Mauléon enfin, le 30 avril 1861, il est soudainement délivré de son obsession. Il a hâte de s'engager le 25 mai 1861 dans les ordres sacrés. Saint Michel Garicoïts accourt de Bétharram, le 6 juillet 1862 ; il assiste à son ordination sacerdotale. Après la cérémonie il embrasse le nouveau prêtre en disant : « *Comme j'ai prié pour vous !... Maintenant, ça y est...* » (Voir *Lettre* 326).

²²² Auguste Etchécopar, *Lettre* 239.

²²³ Cette lettre d'une si belle coulée, saint Michel Garicoïts l'a-t-il utilisée plusieurs fois, sur diverses copies avec des destinataires un peu différents ? L'erreur de date permet de le conjecturer.

²²⁴ La date de 1861 est à corriger par celle de 1859. En 1861, M. Serres ne saurait être *secondé*, puisqu'il est mort depuis onze mois, le 22 février 1860. Au contraire en 1859, il dirige le collège Moncade d'Orthez, ayant pour auxiliaires les professeurs dont il est fait mention ici : MM. Barbé et Cazedepats.

²²⁵ Sur cette formule, voir *Lettre* 85.

²²⁶ Pierre Barbé, *Lettre* 86.

²²⁷ Jean-Pierre Cazedepats, né à Etsaut (Basses-Pyr.) le 24 octobre 1834, élève de l'Ecole N.-D. de Bétharram, de 1848 à 1852, entré dans la Société le 19 septembre 1852, ordonné le 18 octobre 1859, professeur à Bétharram de 1852 à 1855, à Orthez de 1859 à 1862, directeur du collège Moncade de 1862 à 1863, mort le 24 novembre 1903. Ce fut un professeur remarquable, dont les sermons étaient des modèles de style. Il avait un frère, Jean, né le 20 juillet 1830, entré dans la société le 19 septembre 1852, ordonné le 21 décembre 1861, décédé chapelain de N.-D. de Sarrance le 27 janvier 1871.

²²⁸ *Et de beaucoup d'autres...*

²²⁹ Honoré Serres, *Lettre* 183.

²³⁰ Sur ce pensionnat de l'école primaire, voir *Lettres* 205, 212.

²³¹ Vocabulaire particulier, voir *Lettres* 221.

²³² Michel Leblanc, ou mieux Le Blanc, né le 25 janvier 1793, décédé le 20 décembre 1873.

Pour saint Michel Garicoïts, le Père Le Blanc est avant tout le messager de Dieu, qui a fixé et garanti sa mission de fondateur, et puis l'a dirigé et soutenu dans la voie providentielle, où il l'avait engagé. Pour tous, ce Jésuite éminent est l'un des artisans de la renaissance et de l'essor de la Compagnie de Jésus. Sa vie est pleine de travaux : en une dizaine d'années, il a établi quatre maisons prospères en divers points de France, sans autre force que l'obéissance et d'autres ressources que son vœu de pauvreté.

Il naquit dans le département de la Manche, au petit village de Saint-Amand, près de Torgny-sur-Vire. Ses études ne commencent qu'après sa première communion, à douze ans, chez un professeur en retraite dans les environs. Avec cette légendaire sagacité normande, l'élève a vite rattrapé le temps perdu. Admis au collège de Coutances, il mérite en 1812 l'honneur de recevoir le diplôme de bachelier des mains du grand-maître de l'Université, M. de Fontanes.

Ce triomphe lui ouvre les portes du grand séminaire. Là, son professeur de philosophie, M. Roger, est l'un des compagnons d'exil du Père Varin, qui, dans l'Institut des Pères de la Foi, prépare la résurrection de l'œuvre de saint Ignace de Loyola. Avec ce discernement aigu des restaurateurs d'ordres, il perçoit dans ce jeune clerc la trempe d'un futur Jésuite ; il l'oriente vers le noviciat de la Compagnie de Jésus, à Paris. Ses études théologiques terminées, le Père Le Blanc, profès depuis le 15 octobre 1815, est promu au sacerdoce à Poitiers, le 20 décembre 1817. Ses maîtres ont forgé son âme pour l'apostolat.

Il était déjà depuis 1817 professeur de septième et de sixième au petit séminaire de Montmorillon ; il y est nommé ministre d'abord, puis en 1820, supérieur. Pour le troisième an, il retourne à Paris en 1825. Aussitôt après, il est placé à la tête de la maison de Blamont, petite division du grand établissement de Saint-Acheul. En 1827, il seconde le Père Debrosse, qui organise le collège de Billom ; il en est chassé par les ordonnances de juin 1828. Après un bref exil, il rentre en France, fonde la résidence de Clermont-Ferrand.

Il n'y séjourne point longtemps. Au lendemain de la Révolution de Juillet, à peine installé à l'Archevêché, (le 14 décembre 1830), Mgr d'Astros s'empresse de réclamer la présence des Jésuites à Toulouse. La même demande avait été faite, réitérée même, par son prédécesseur, le cardinal de Clermont-Tonnerre. Elle venait maintenant d'un ami. Les supérieurs de la Compagnie ne crurent mieux répondre qu'en envoyant le Père Michel Le Blanc.

Il part avec un frère coadjuteur, gîte misérablement dans le couvent délabré de Saint-Dominique, « à peine habitable par morceaux », rue de l'Inquisition. Les circonstances étaient assez défavorables. La Révolution de Juillet a soulevé partout dans le pays une forte vague d'anticléricalisme. A Toulouse, huit loges maçonniques dirigent l'opinion ; les fonctionnaires sont choisis parmi les libéraux ; la municipalité affiche son hostilité à la religion ; le clergé, compromis par ses sentiments légitimistes, subit vexations et violences ; les fidèles désertent l'église, la pratique des sacrements diminue d'une manière inquiétante.

C'est dans ce milieu troublé que le Père Le Blanc commence ses prédications, son apostolat. Par une disposition étonnante de la Providence, son succès est soudain, extraordinaire. Deux ans après son arrivée, sa renommée est déjà bien établie. A l'hôtel, où il est descendu avant sa retraite, saint Michel n'a pas fini sa phrase pour s'informer de l'adresse du Père Le Blanc, qu'il entend cette surprenante réponse : « *Ab! vous demandez ce saint?...* »

En moins de huit ans, par son ministère, « ce bon religieux jeta dans cette ville les fondements de ces œuvres, qui s'y sont développées d'une manière vraiment prodigieuse... »

L'année 1838 le trouve à Paris ; en 1839, surmontant toutes les difficultés, il fonde la résidence de Quimper ; l'année 1842 le ramène à Poitiers, avec le Père Varlet, ancien professeur de rhétorique de Lamartine, pour y établir une maison. En 1847, il passe à Brugelette, au séminaire de Blois en 1853, comme admoniteur et préfet spirituel. Avec la même fonction, il revient à Poitiers, en 1854, pour la fondation des Collèges Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Joseph. C'est là qu'il finit ses jours, tremblant sur son bâton d'infirme, isolé surtout du monde par une surdité croissante.

On a retenu quelques traits de sa physionomie. Au physique, un front chauve et une barbe grise. Au moral, un caractère énergique et doux, prudent et droit, soutenait un zèle ferme et conciliant.

Le Père Le Blanc était à la fois un homme de prière et un homme d'action ; la vie intérieure était le ressort de son activité. Un exemple le prouve. Vers 1828, après dix années de séparation, il consentit à faire une brève apparition dans sa famille. Aussitôt ses dix frères et sœurs, avec des parents, accoururent de six et huit lieues. De bon matin ils étaient à la maison paternelle ; mais lui, au grand désappointement de tous, restait dans sa chambre en oraison. A Poitiers, à Toulouse, il a la réputation d'un grand directeur d'âmes. Dans les collèges de la Compagnie, sa direction, surtout parmi les élèves de la congrégation mariale, suscite de solides vocations missionnaires. Ses supérieurs connaissent ses dons. Ils lui confient, pendant plus de vingt-six ans, la charge d'*admoniteur* et de *préfet spirituel*. Selon le plan de saint Ignace, l'admoniteur du Père Recteur est, avec sa prudence et la grâce de Dieu, le guide et le soutien du supérieur de la résidence ; le préfet spirituel de la communauté s'emploie à faire de chaque membre un religieux exemplaire. A des hommes de jugement et à des hommes de Dieu, est réservé ce travail de lumière et de sainteté.

Tel est bien le Père Le Blanc, auquel s'adresse saint Michel Garicoïts à deux reprises au moins.

La première rencontre doit se situer entre le 31 juillet 1831 et le 27 mai 1833, entre la nomination de M. Carrerot à la cure de Limendous, où passe le supérieur du grand séminaire au retour de Toulouse, et le refus d'entrer à Bétharram que Mgr d'Arbou signifie à M. Chirou.

Depuis plusieurs années, depuis 1828 peut-être, saint Michel Garicoïts débat en son esprit un grave problème d'orientation. Une femme de tête, qu'il vénère, Sœur Marie-Perpétue, supérieure du couvent d'Igon, le pousse à créer une Communauté religieuse d'hommes sur le modèle des Filles de la Croix. Leur fondatrice, sainte Elisabeth Bichier des Ages, qui est pour lui comme sainte Thérèse pour saint Jean de la Croix, l'assure que c'est bien la mission que lui réserve la Providence. Bien plus,

²³³ Mgr Lacroix, *Lettre* 37.

²³⁴ Pour l'année scolaire 1859-1860, le corps professoral du séminaire d'Oloron, reste, à un membre près, le même que l'année précédente ; mais au collège d'Orthez, il est réduit de douze à neuf.

²³⁵ Pierre Barbé, *Lettre* 86.

²³⁶ Au collège Moncade d'Orthez et au petit séminaire Sainte-Marie d'Oloron, dont les immeubles avaient été acquis en grande partie par Mgr Lacroix, l'administration matérielle avait été confiée à deux administrateurs différents : l'économiste de la Communauté, qui veillait aux besoins des religieux, et l'économiste de Monseigneur, qui avait la garde des intérêts de l'évêque.

²³⁷ Saint Michel développe le même sujet dans la lettre du 18 novembre.

²³⁸ Pierre Barbé, *Lettre* 86.

²³⁹ La maladie de M. Honoré Serres avait obligé saint Michel Garicoïts à réorganiser les œuvres d'Orthez. M. Barbé prenait la direction du collège Moncade et laissait la direction de l'école primaire à M. Lalanne, *Lettre* 213.

²⁴⁰ Jacques Dartigues, *Lettre* 206.

²⁴¹ Comme tous les réalisateurs, s'il prend son temps pour examiner son affaire, dès qu'il a pris une décision, saint Michel Garicoïts est prompt à l'action, et veut qu'on le soit : « *En avant ! Imprimez le mouvement ! donnez de l'élan !* », tels sont les mots d'ordre qu'il donne à ceux qu'il met à la tête des œuvres. Voir *Lettre* 225.

²⁴² Honoré Serres, *Lettre* 183.

²⁴³ Les Dames de Saint-Maur, ou Sœurs de l'Instruction Charitable de l'Enfant-Jésus. Fondée à Rouen en 1666 par le Père Barré, Minime, établies en 1678 à la rue Saint-Maur à Paris ; elles étaient venues à Orthez en 1854, à l'appel de M. L'archiprêtre et de M^{lle} de Laprade, et y avaient ouvert une maison pour l'éducation des jeunes filles. « La nouvelle fondation manquait de ressources, et sans le dévouement et la délicate libéralité des Pères du Collège Moncade, le poste eût été difficile à tenir. Entre tous ces Pères, une reconnaissance spéciale est due aux RR. PP. Serres et Barbé... » (*Mandement de Mgr Jauffret*, en 1899.)

²⁴⁴ L'archiprêtre, M. Mirande, *Lettre* 148.

²⁴⁵ L'expression *en haut* désigne le collège Moncade, qui est sur la hauteur ; *en bas*, l'école primaire dans la partie basse de la ville.

²⁴⁶ On reconnaît ici une des maximes dont s'inspirait la méthode de gouvernement de saint Michel, alliant à merveille la force et la douceur : *fortiter in re, suaviter in modo*. Elle est souvent rappelée, *Lettres* 146, 219, etc.

On y retrouve le conseil que le Père Aquaviva donne aux supérieurs : *Nec difficile erit videre, quomodo efficacia cum suavitate coniungi debeat, ut et fortes in fine consequendo, et suaves in modo et ratione assequendi simus* (*Industriae*, cap. II, 4).

²⁴⁷ Pierre Barbé, *Lettre* 86.

²⁴⁸ Au collège Moncade et à l'école primaire gratuite, voir *Lettres* 218, 229.

²⁴⁹ Texte emprunté à la première règle du *Summarium Constitutionum Societatis Jesu* ; voir *Lettre* 209.

²⁵⁰ Alexis Goailhard, *Lettre* 278.

²⁵¹ Alexis Goailhard était l'économiste de Mgr Lacroix à Moncade.

²⁵² Honoré Taret venait d'être nommé au collège Moncade comme professeur, *Lettre* 311.

²⁵³ Dominique Guilhas, *Lettre* 287.

²⁵⁴ Le chanoine Salvat Etchégaray, *Lettre* 130.

²⁵⁵ LUC XV, 18, 21.

²⁵⁶ Le 21 novembre se célèbre la fête de la Présentation de la Vierge.

²⁵⁷ LUC I, 38.

²⁵⁸ Vocabulaire particulier. Le mot rappelle le nom que saint Michel avait donné aux religieux de Bétharram : *Société des Prêtres Auxiliaires du Sacré-Cœur de Jésus*. Le destinataire pourrait être M. Goailhard, *Lettre* 278.

²⁵⁹ Pendant six longues années, du 7 novembre 1825 au 5 juillet 1831, le grand séminaire de Bétharram, où Mgr d'Astros a nommé professeur saint Michel Garicoïts, est gouverné par un supérieur octogénaire, le chanoine Procope Lassalle, qui ne pouvait être écarté d'une maison due à ses deniers et à son dévouement. Saint Michel fut économiste de 1828 à 1831. Si les désordres n'étaient point rares à son arrivée, ils furent, semble-t-il, plus graves de 1828 à 1831. Date de la mort du chanoine Lassalle.

²⁶⁰ Procope Lassalle est né à Saint-Pé-de-Bigorre, dans une famille de quinze enfants, le 8 juillet 1751 (dans les registres de l'évêché de Bayonne la date de naissance est le 12 juin de la même année) ; après des études dans l'abbaye bénédictine de sa ville natale, il entre en 1767 chez les Prêtres de la Doctrine Chrétienne de Toulouse ; d'abord professeur de belles-lettres au collège Lesquille, puis de théologie aux séminaires de Gimont et de Condom, il est recteur du collège de Villefranche-de-Rouergue jusqu'à la Révolution. Le refus du serment lui vaut deux années de réclusion à Sainte-Claire de Villefranche et à Sainte-Catherine de Rodez. Le 24 février 1794, il recouvre sa liberté.

Il n'en use franchement qu'après le concordat, qui lui verse une pension de 266 fr. En 1804, l'évêque de Bayonne le reçoit dans son clergé, le nomme le 9 septembre 1805 directeur du pèlerinage de Notre-Dame de Bétharram. A partir de ce moment, grâce à son immense fortune, à son zèle et à son dévouement, il est l'homme de Bétharram.

Dès 1806, il poursuit la restauration du Calvaire commencée en 1801 par le Père Joseph Sempé ; en 1808, il acquiert le monastère des anciens chapelains avec ses dépendances, et y ouvre un petit séminaire, qu'il transforme en 1812 en grand séminaire ; il hausse aussitôt l'édifice d'un second étage et l'orne du fronton de la Vierge. En récompense, Mgr Loison, le 26 novembre 1818, le nomme chanoine honoraire de sa cathédrale, et Mgr d'Astros, son successeur, le maintient, malgré les faiblesses de l'âge, supérieur de Bétharram.

Ces honneurs rendent M. Lassalle encore plus généreux. En 1822, il achète l'abbaye des Bénédictins de Saint-Pé-de-Bigorre, où le futur évêque des Apparitions de Lourdes, Mgr Laurence, voir *Lettre* 385, va organiser le petit séminaire du diocèse de Tarbes. En 1825, à Igon, puis en 1828, à Saint-Pé, il donne une maison aux Filles de la Croix pour résidence et école.

Partout, avant la Révolution, il s'était révélé un maître éminent. Sous la Terreur, il avait été un héroïque confesseur de la foi. Sous l'Empire et la Restauration, si le professeur a perdu de son prestige et de son autorité au séminaire de Bétharram, il mérite le titre de serviteur de l'Eglise et de bienfaiteur de son pays. Il meurt le 5 juillet 1831.

²⁶¹ Pierre Barbé, *Lettre* 86.

²⁶² Alexis Goailhard, *Lettre* 278.

²⁶³ Honoré Serres, *Lettre* 183.

²⁶⁴ M. Serres, à cause de ses diplômes, avait été reconnu par l'inspecteur d'Académie directeur du collège Moncade.

²⁶⁵ Frère Damien, *Lettre* 195.

²⁶⁶ Voir *Lettre* 219.

²⁶⁷ M. Dartigues, voir *Lettre* 206.

²⁶⁸ Cf. I. *Thess.*, II, 20 : *Vos enim estis gaudium nostrum et corona...* Idem dans *Philip.*, IV, 1.

²⁶⁹ Pierre Barbé, *Lettre* 86.

²⁷⁰ Jean Lalanne, *Lettre* 213.

²⁷¹ L'école primaire d'Orthez occupait les bâtiments d'un ancien collège communal dont elle garde le nom.

²⁷² *C'est votre affaire...*

²⁷³ Ici le collège désigne l'école primaire.

²⁷⁴ Vocabulaire particulier, voir *Lettre* 49.

²⁷⁵ Voir *Lettre* 218.

²⁷⁶ Voir *Lettre* 218.

²⁷⁷ Le mot original est difficile à lire. On peut lire *pagaye* ou *pagayer*, avec ce sens : *employez-le sans désordre* ; le T.R.P. Buzy a lu *pégayer*, qui serait le verbe béarnais francisé *péguéya* : dire ou faire des bêtises, mais aussi perdre le temps, lambiner.

²⁷⁸ Dominique Guilhas, *Lettre* 287.

²⁷⁹ Honoré Taret, *Lettre* 311.

²⁸⁰ M. Dartigues, *Lettre* 206. Il venait de prendre la direction de l'école, que M. Lalanne lui avait vite laissée ; il succédait à M. Pierre Barbé, dont il ne suivait pas assez les exemples et les méthodes rigoureuses. Son *activité* était *désordonnée*.

²⁸¹ Mots qui terminent le *Suscipiat* de la messe : « *de toute sa sainte Eglise* ».

²⁸² Si saint Michel Garicoïts se plonge avec délices dans la prière, il aime aussi l'action. Il en redoute pourtant les excès ; et son activité évite l'activisme.

Nul plus que lui n'aspire à la sainteté ; personne n'a un plus grand zèle des âmes. Mais notre sanctification et l'apostolat sont avant tout l'œuvre de Dieu. Il en a la conviction et le rappelle à ses disciples : « *Laissez Dieu agir. Vous ne pouvez rien par vous-mêmes* » (*Doct. Spir.*, 345, 59.) Il n'y a dans ces mots aucun relent de quiétisme, comme on l'a cru à tort. Ce directeur expérimenté et averti, sachant que la vie intérieure jaillit de l'humble concours humain à la puissance de la grâce divine, associe Dieu et l'homme dans une harmonieuse coopération spirituelle : « *C'est à lui d'agir, à nous de recevoir son action* » (*Summ. Object.*, p. 2 et 41).

Le rôle principal appartient à Dieu, « *agissant en nous intérieurement, y opérant tout le bien* » (*Doct. Spir.*, p. 294). Une tâche nous est réservée : « *Chacun, avec la grâce de Dieu, doit être l'auteur de sa conversion et de son avancement dans la vertu* » (*Doct. Spir.*, p. 359). La sainteté et l'apostolat sont une œuvre à deux : « *Dieu agit dans l'homme, mais notre action s'unit à la sienne* » (*Doct. Spir.*, p. 280).

Notre contribution est nécessaire : « *Dieu veut se servir du concours de l'homme* » (*Doct. Spir.*, p. 317). Un peu comme le dit le proverbe : « *Il faut s'aider, pour être aidé de Dieu* » (*Doct. Spir.*, p. 91). Cela ne va pas sans quelques dangers. Si le sens du surnaturel manque ou s'atrophie, « *l'action de Dieu au-dedans de nous est méconnue* » (*Doct. Spir.*, p. 220). Souvent quand elle est perçue, « *son action intime est combattue, entravée* » (*Doct. Spir.*, p. 294). Notre coopération avec Dieu est défectueuse : « *Nous intervenons avec nos faiblesses et nos illusions* » (*Doct. Spir.*, p. 280). On risque « *de devancer la grâce au lieu de la suivre* ». C'est le péril que saint Michel redoute pour l'homme d'action, pour l'apôtre au zèle mal réglé : « *Vous n'aurez jamais ni l'insolence ni le malheur de substituer votre action à l'action divine* » (*Lettre* 209).

L'expérience et la foi lui dictent de fréquentes mises en garde contre l'activité désordonnée ; voir *Lettres* 323, 347, etc.

²⁸³ Pierre Barbé, *Lettre* 86.

²⁸⁴ La *première règle* du *Sommaire* des Constitutions, voir *Lettre* 209.

²⁸⁵ Texte de la 31^e Règle du *Sommaire* :

« Il est surtout important et extrêmement nécessaire, pour s'avancer dans la vertu, que tous s'adonnent à une parfaite obéissance, reconnaissant le supérieur quel qu'il soit, comme celui qui tient la place de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, et ayant intérieurement pour lui du respect et de l'amour. Et que non seulement dans l'exécution extérieure de ce qu'il commande, ils lui obéissent entièrement, promptement, courageusement, avec l'humilité requise et sans excuse quoi qu'il ordonne des choses difficiles et contraires aux inclinations des sens, mais qu'ils tâchent aussi d'avoir une résignation intérieure et une véritable abnégation de leur volonté propre et de leur jugement, conformant en toutes choses, où l'on ne verrait point de péché, leur volonté et leur jugement avec ce que le supérieur veut et juge ; en se proposant la volonté et le jugement du supérieur pour règle de leur volonté et de leur jugement, afin de devenir plus conformes à la première et à la souveraine règle de toute bonne volonté et de tout jugement bien réglé, laquelle n'est autre que la Bonté et la Sagesse éternelle de Dieu ». [*Expedi in primis ad profectum, et valde necessarium est, ut omnes perfectae obedientie se dedant, Superiorem, quicumque ille sit, loco Christi Domini nostri agnoscentes, et interna reverentia et amore eum prosequentes. Nec solum in executione externa eorum quae injungit integre, prompte, fortiter, et cum humilitate debita, sine excusationibus obediant, licet difficilia et secundum sensualitatem repugnantia jubeat; verum etiam conentur interius resignationem et veram abnegationem propriae voluntatis et judicium habere, voluntatem ac judicium suum cum eo quod Superior vult et sentit, in omnibus ubi peccatum non cerneretur, Omnino conformantes, proposita sibi voluntate ac judicio Superioris pro regula voluntatis et judicii, quo exactius conformentur primae ac summae regulae omnis bonae voluntatis et judicii, quae est aeterna bonitas et sapientia.*]

²⁸⁶ Texte de la 21^e règle commune :

« Que personne ne s'informe avec curiosité de ce que les Supérieurs doivent faire dans l'administration, et n'en parle sur les conjectures qu'il pourrait faire ; mais que chacun s'occupe de soi et de son office, attende comme de la main de Dieu tout ce qui doit être réglé par rapport à lui et aux autres ». [*Quae a Superioribus circa administrationem agenda sunt, nemo curiose ab aliis exquirat, aut conjecturam faciendo, de iis sermonem misceat: sed unusquisque, sibi ac muneri suo attendens, quidquid de se atque aliis constituendum erit, tanquam de manu Dei expectet.*]

²⁸⁷ Texte du n° 19 de la *Lettre sur l'Obéissance* :

« Ce n'est pas que, s'il se présente à votre esprit quelque sentiment différent de celui du supérieur, et qu'après avoir consulté Notre-Seigneur dans la prière, il vous semble devoir l'exposer, vous ne le puissiez faire. Mais de peur qu'en cela l'amour-propre et votre sens particulier vous trompent, il est à propos d'y apporter cette précaution : qu'avant de proposer votre sentiment, et après l'avoir fait, vous vous teniez dans une parfaite égalité d'esprit, tout disposé non seulement à entreprendre ou à laisser ce dont il s'agit, mais encore à approuver et à regarder comme le meilleur tout ce que le supérieur aura déterminé ». [*Nec tamen idcirco vetamini, si quid forte vobis occurrat a Superioris sententia diversum, idque vobis, consulto suppliciter Domino, exponendum videatur, quominus id ad Superiorem referre possitis. Verum in hac re, ne vos amor vestri iudiciumque decipiat, illa cautio est adhibenda ut animo sitis et ante post relationem aequissimo, non solum quod pertinet ad eam rem de qua agitur vel suscipiendam vel deponendam; sed etiam ad approbandum rectiusque putandum quidquid Superiori placuerit.*]

²⁸⁸ 1. *Thes.*, II, 19, 20, et *Phil.*, IV, 1.

²⁸⁹ Voir *Lettre* 266.

²⁹⁰ Oraison du Saint-Esprit : *Que Dieu vous donne de goûter ce qui est bien et de jouir toujours de ses consolations.*

²⁹¹ Pierre Barbé, voir *Lettre* 86.

²⁹² Jacques Dartigues, voir *Lettre* 206.

²⁹³ La statistique dont il est question dans la lettre du 20 décembre.

²⁹⁴ Sur le psaume XXX, v. 5 : *Viriliter agite.*

²⁹⁵ *Gnougou*, vocabulaire particulier : mot emprunté au parler local signifiant *mou, lambin, endormi*. Au même, il prescrit : « Ne lambinez pas... plus de lambinage... » *Lettres* 218, 229.

²⁹⁶ Pierre Barbé, voir *Lettre* 86.

²⁹⁷ Jacques Dartigues, sous-directeur du Collège Moncade, voir *Lettre* 206.

²⁹⁸ Le collège désigne l'école primaire, où M. Dartigues succède à M. Barbé.

²⁹⁹ *Bras*, terme garicoïste, voir *Lettre* 167. Il signifie ici : *auxiliaires, collaborateurs*.

³⁰⁰ Jean Lalanne, directeur du même collège, voir *Lettre* 213.

³⁰¹ Alexis Goailhard, économiste d'Orthez, voir *Lettre* 278.

³⁰² Pierre Barbé, voir *Lettre* 86.

³⁰³ Jean Lalanne, voir *Lettre* 213.

³⁰⁴ Alexis Goailhard, voir *Lettre* 278.

³⁰⁵ Honoré Serres, voir *Lettre* 183.

³⁰⁶ Dominique Guilha, voir *Lettre* 287.

³⁰⁷ Honoré Taret, voir *Lettre* 311.

³⁰⁸ Arudy, localité des Basses-Pyrénées, où le P. Dartigues a exercé son ministère avant son entrée dans la Société du Sacré-Cœur ; voir *Lettre* 206.

³⁰⁹ Voir *Lettre* 46.

³¹⁰ Didace Barbé, voir *Lettre* 16.

³¹¹ En 1859, deux ans à peine avant la fondation, les élèves du Collège Saint-Joseph étaient déjà 116, soit 70 externes et 46 pensionnaires, répartis en trois cours : la *petite classe* avec trois sections, la *classe moyenne* avec deux divisions, la grande classe avec 17 élèves en janvier. A partir de 1860, les élèves seront répartis en six classes : quatre divisions et deux sections de latin.

³¹² Leurs progrès étaient notables : de 101 *optime* en septembre, ils étaient passés à 151 en décembre.

³¹³ *Philip.* IV, 1.

³¹⁴ Vocabulaire particulier : *se tourner vers Dieu*.

³¹⁵ Rappel du Psaume XVIII, 6 : *exultavit ut gigas ad currendam viam*.

³¹⁶ Voir *Lettre* 39.

³¹⁷ Pierre Barbé, *Lettre* 86. Au début de l'année scolaire 1859-1860, il a reçu mission de réorganiser les œuvres d'Orthez ; les difficultés le découragent, saint Michel Garicoïts essaye de le reconforter.

³¹⁸ II *Mac.*, I, 3 : d'un cœur grand et d'une âme qui veut ; voir *Lettre* 39.

³¹⁹ *Sap.* VI, 17 : *avec joie*.

³²⁰ Ps LXV, 12 : *nous avons passé par l'eau et le feu, et vous nous avez conduits dans un lieu de rafraîchissement*.

³²¹ MATTH., XX, 12 : *portavimus pondus diei et aestus*.